SEPTENTRION

REVUE ARCHEOLOGIQUE TRIMESTRIELLE

TOME 9

FASCICULE 37 (1979)

FÉDÉRATION ARCHÉOLOGIQUE
SEPTENTRION
62200 St-MARTIN-LEZ-BOULOGNE

Septentrion, 9, 1979, p. 1-14

Céramiques du XVIII[e] siècle à DOUAI (Nord)

par José BARBIEUX
et Jacques GUILLOUET

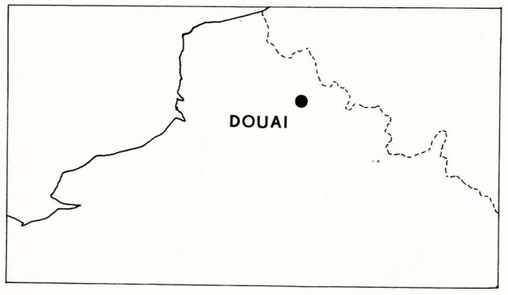

Figure 1. — DOUAI. Carte de situation.

L'ensemble céramique présenté ici a été découvert en 1954/1955 au cours de travaux dans le « Jardin des Plantes », à l'emplacement de l'ancien couvent des Capucins. Ce couvent bâti en 1591 est maintenant détruit. Ces céramiques ont été recueillies par des ouvriers au cours de la modification d'une allée du parc. Elles se trouvaient dans le remblai d'une « fosse » immédiatement vidée, elles furent alors déposées au Musée de Douai.

Ces pièces ont donc été recueillies sans faire l'objet de véritables fouilles archéologiques. Il semble toutefois que cette « fosse » corresponde à d'anciennes latrines (1), ce qui, d'un point de vue archéologique, est une structure fermée. L'examen de la céramique confirme que ce groupe de plusieurs dizaines de formes reste cohérent et donc archéologiquement utilisable, même si l'on ne peut que regretter de ne pouvoir utiliser une éventuelle stratigraphie.

La description typologique a été réduite au maximum et les dimensions ne sont données que lorsque les céramiques ne sont pas représentées.

I. - *LES CERAMIQUES GLAÇUREES* (fig. 3 à 5) : 35 pièces minimum.

Ce groupe perpétue une tradition médiévale, supplantée par l'introduction de nouvelles techniques — grés, faïences... — la glaçure plombifère est reléguée aux céramiques les plus utilitaires. Les pâtes sont toujours cuites en atmosphère oxydante mais leurs couleurs varient assez sensiblement : blanchâtre, jaunâtre ou rougeâtre, aussi est-il possible qu'elles proviennent d'au moins deux ateliers. Le dégraissant est toujours sableux et les cuissons bonnes.

a) *BASSINS ET ECUELLES* (fig. 3, n° 1 à 9) — formes munies d'anses horizontales.

La forme des bassins (fig. 3, n° 1) est connue en Flandre dès la fin du Moyen-Age. Un exemplaire couvert intérieurement d'une glaçure verte, trouvé à Aardenburg, est daté de la fin du XIV[e] siècle (2). Plusieurs exemplaires semblables ont été découverts à Douai sur le site de « La Fonderie », dans un contexte fin XVI[e], début XVII[e] siècle (dépotoir F 1). Les deux bassins identiques trouvés sur le site des Capucins ont une pâte rougeâtre couverte d'une glaçure interne, marron cette fois. Le diamètre du n° 2 (non représenté) est de 39,5 cm.

Les écuelles (fig. 3, n° 3 à 9) se rencontrent également en très grand nombre à Douai, dans le dépotoir F1, de même que les bassins. Elles sont alors couvertes à l'intérieur d'une glaçure verte sur engobe blanche. Seul le n° 4 présente ici cette caractéristique, sur les autres une glaçure brunâtre recouvre directement la pâte rougeâtre ; elle se rencontre le plus souvent uniquement

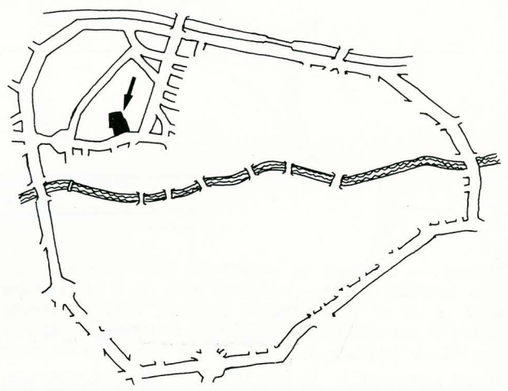

Figure 2. — DOUAI. Localisation du « Jardin des Plantes ».

1. — On sait que ce type de structure est souvent riche en céramiques intactes ou archéologiquement entières, ce qui est le cas ici.

2. — J.-A. TRIMPE BURGER, Korte Vondstberichten uit Aardenburg II, *Berichten van ROB*, n° 15-16, 1965-1966, p. 215.

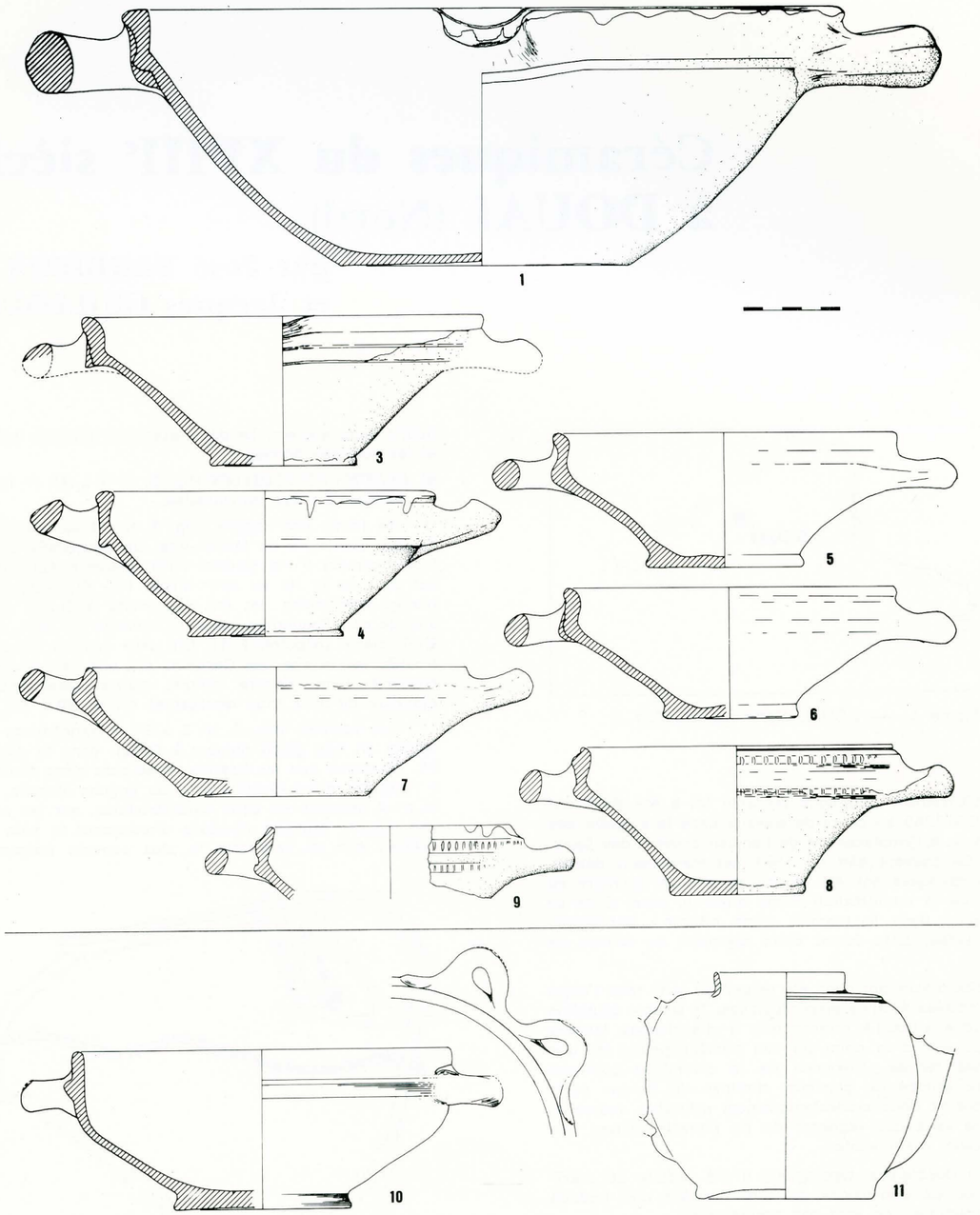

Figure 3. — DOUAI. Céramiques glaçurées.

à l'intérieur (n° 3, 4, 7, 8 et 9). Les n° 5 et 6 sont totalement glaçurés. Une seule écuelle est munie à coup sûr d'un bec verseur (n° 3), deux autres ont reçu un décor à la molette (n° 8 et 9).

Une écuelle assez proche a été découverte sur le site du manoir de Quiquempois (3).

3. — Abbé Tieghem GAL. Motte de Quiquempois. Rapport 1975, pl. 30. Ces écuelles portent une glaçure jaune orange sur engobe ; elles sont datées de la fin du XVII[e] siècle.

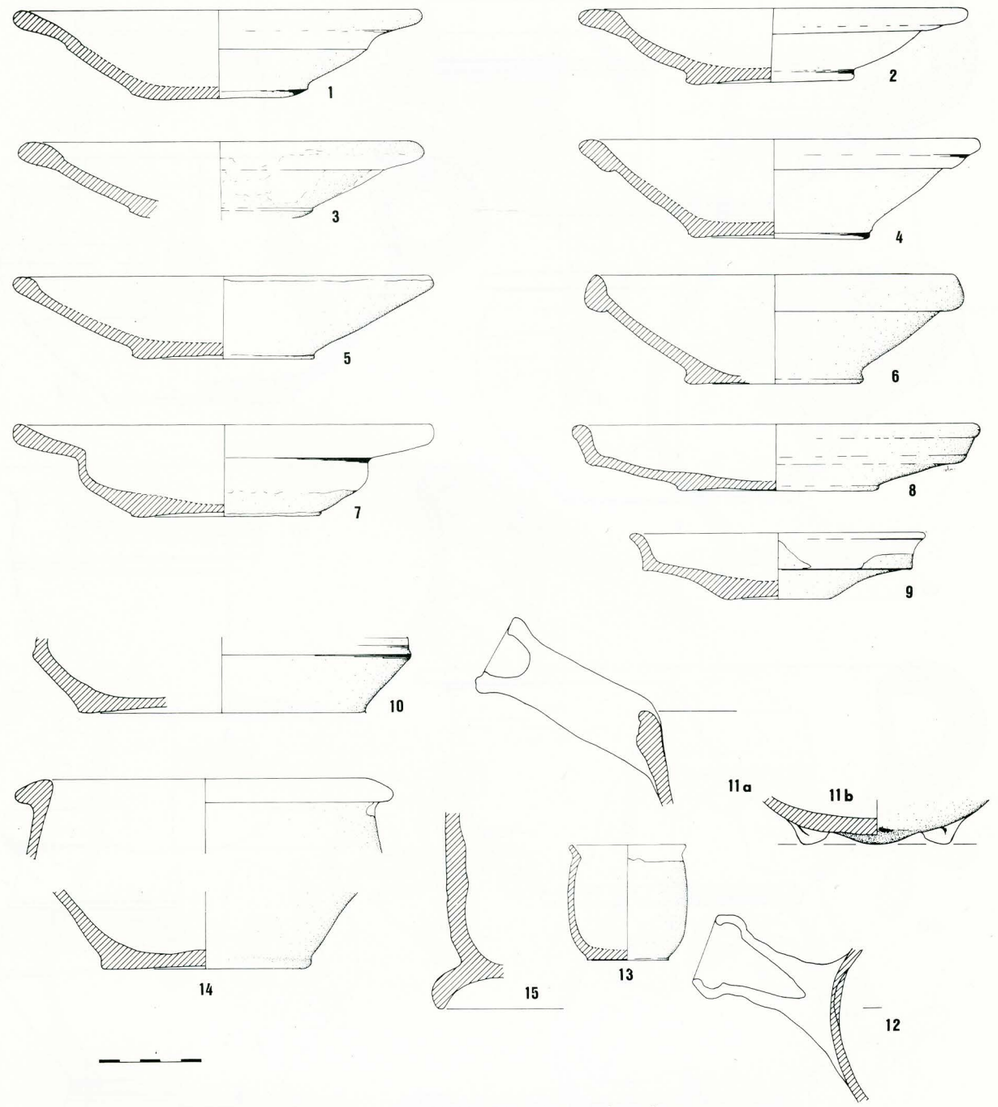

Figure 4. — DOUAI. Céramiques glaçurées.

b) *ASSIETTES* (fig. 4, n° 1 à 9).

Deux groupes semblent pouvoir être distingués du point de vue technique et typologique. Les n° 1 à 6 correspondent à une forme grossièrement tronconique, les pâtes sont rougeâtres ou brunâtres, couvertes d'une glaçure plombifère brunâtre qui, sur les n° 5 et 6, ne se rencontre qu'à l'intérieur.

Les n° 7 à 9 sont réalisés en pâte jaunâtre, la glaçure est également jaunâtre.

Les n° 8 et 9 correspondent à des formes basses, le n° 7 est pourvu d'un véritable marli.

c) *POTS DE NUIT* (fig. 5, n°1 à 6) — formes munies d'une anse verticale.

Les pâtes sont blanchâtres ou jaunâtres — excepté pour le n° 4 en pâte rougeâtre —. Les glaçures sont jaunes ou brun jaunâtre, verdâtre pour le n° 2. Elles s'étalent à l'intérieur et, au moins partiellement, à l'extérieur. Le n° 6, non représenté, a un diamètre de 24 cm.

d) *POELLON, POTS DIVERS* (fig. 4, n° 10 à 16 ; fig. 5, n° 7 et 8).

Un poëllon (fig. 5, n° 8), pâte rosâtre, glaçure verte à l'intérieur et partiellement à l'extérieur.

Trois manches (fig. 4, n° 11a et 12). Les pâtes sont rougeâtres, la glaçure est brun rouge sur le n° 11a, le manche n'est pas glaçuré. La glaçure est brune sur le n° 12, elle est brun rouge, localement verte sur un exemplaire incomplet, non représenté.

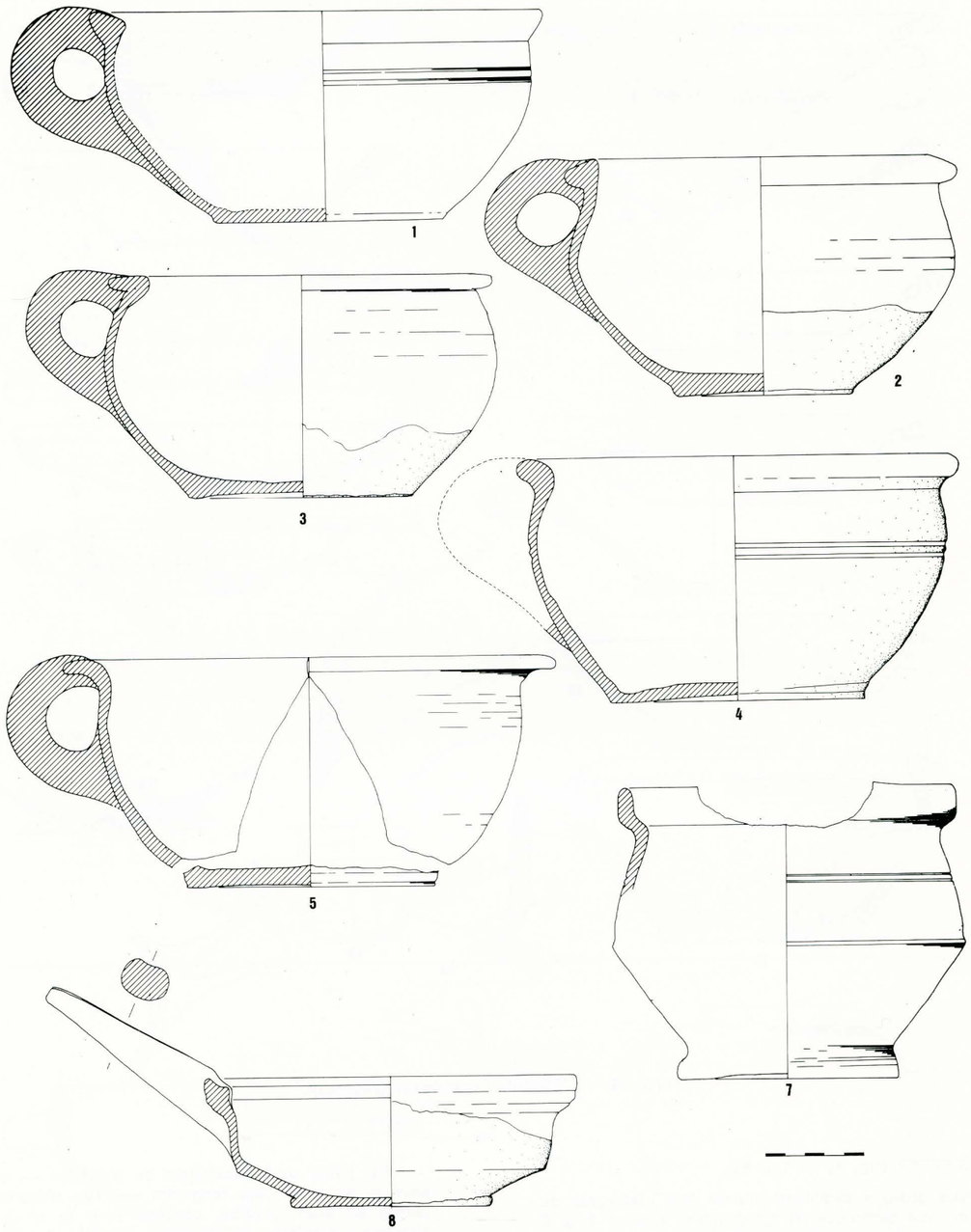

Figure 5. — DOUAI. Céramiques glaçurées.

Un pot (fig. 5, n° 7), les anses (horizontales ?) ont été arrachées, pâte orange, glaçure brun rouge à l'extérieur uniquement.

Divers :

Fig. 4, n° 10 : pâte blanchâtre, traces de glaçure jaune.

N° 11b : fond correspond sans doute au n° 11a.

N° 13 : pâte rougeâtre, glaçure brune intérieure, déborde légèrement sur la lèvre.

N° 14 : pâte rougeâtre, glaçure brune intérieure.

N° 15 : pâte rougeâtre, non glaçuré, diamètre 15,5 cm.

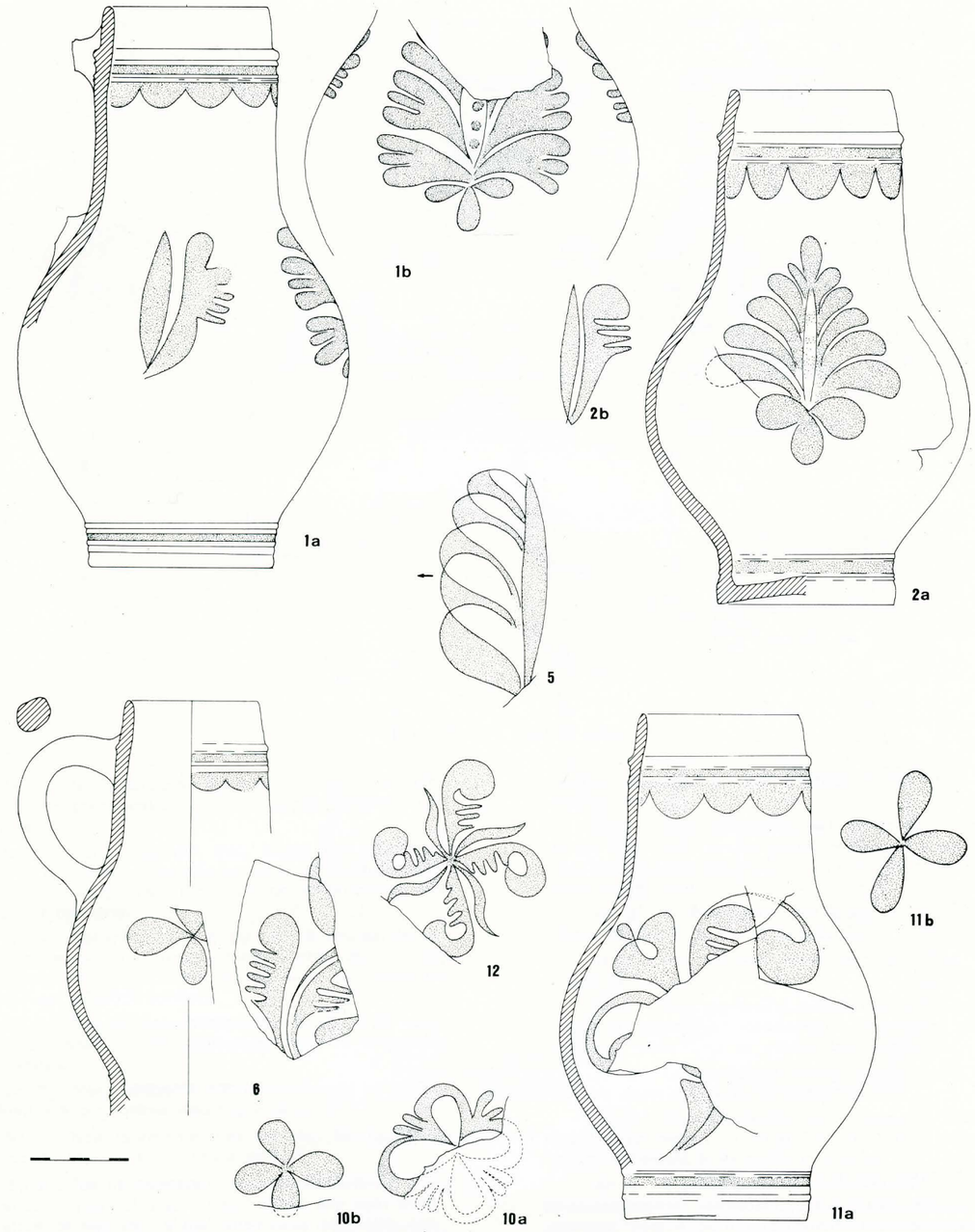

Figure 6. — DOUAI. Grès (la flèche du n° 5 est dirigée vers le motif central).

N° 16 : (non représenté), fond, pâte rougeâtre, glaçure brune intérieure et extérieure.

e) *PRODUCTIONS DE SAUCHY-LESTREE* (fig. 3, n° 10 et 11).

N° 10 : forme caractéristique de ces ateliers, céramique grossière à pâte rouge brique, couverte d'une glaçure marron noir à l'intérieur, moins soigneusement appliquée à l'extérieur. A rapprocher d'un exemplaire trouvé sur le site du manoir de Quiquempois (4).

N° 11 : céramique plus fine que le n° précédent, glaçure également de meilleure qualité, même origine ?

4. — *Idem.* Pl. 28.

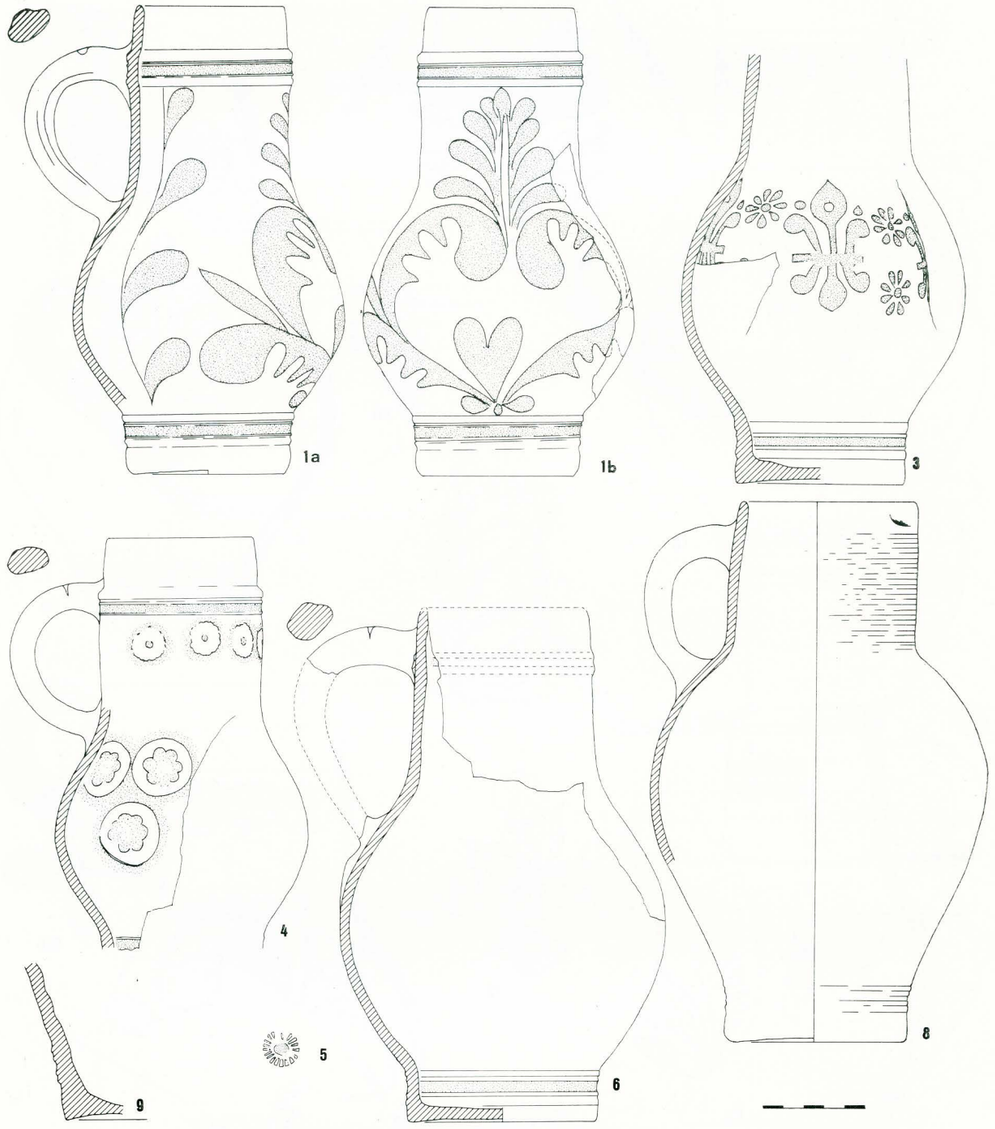

Figure 7. — DOUAI. Grès.

II. - *LES GRES* (fig. 6 à 8).

Les grès constituent un ensemble techniquement et typologiquement très homogène, presque tous sont des grès à décor bleu. Ils proviennent sans doute du même atelier.

Ils correspondent à 47 pièces minimum dont 25 cruches minimum, 19 tasses et 3 sous-tasses.

a) *LES CRUCHES* (fig. 6 et 7), grès gris.

Elles se caractérisent par une panse globulaire sur un pied mouluré nettement dégagé. Elles sont surmontées d'un col droit ou légèrement rentrant (à l'exception du n° 8 de la fig. 7 dont la panse piriforme est surmontée d'un col cannelé). Quelques unes seulement sont pourvues de becs (voir fig. 7, n° 1 et fig. 6, n° 4 et 10).

Le pied et la partie supérieure du col ont généralement reçu une bande bleue ; les cols ont parfois en plus une collerette sous cette bande. Les panses portent un décor bleu dessiné et limité à la pointe. Seul la cruche n° 6 de la fig. 7 ne semble pas avoir reçu de décor sur la panse.

On signalera d'abord la présence ou non d'un bec, la présence ou non de bandes décoratives sur le col et le pied.

Fig. 6 n° 1 : Pas de bec, bandes sur le col et le pied, collerette ; motif central de feuillage symétrique (n° 1b) encadré de motifs asymétriques.

N° 2 : Pas de bec, bandes sur le col et le pied, collerette, motif proche du n° 1.

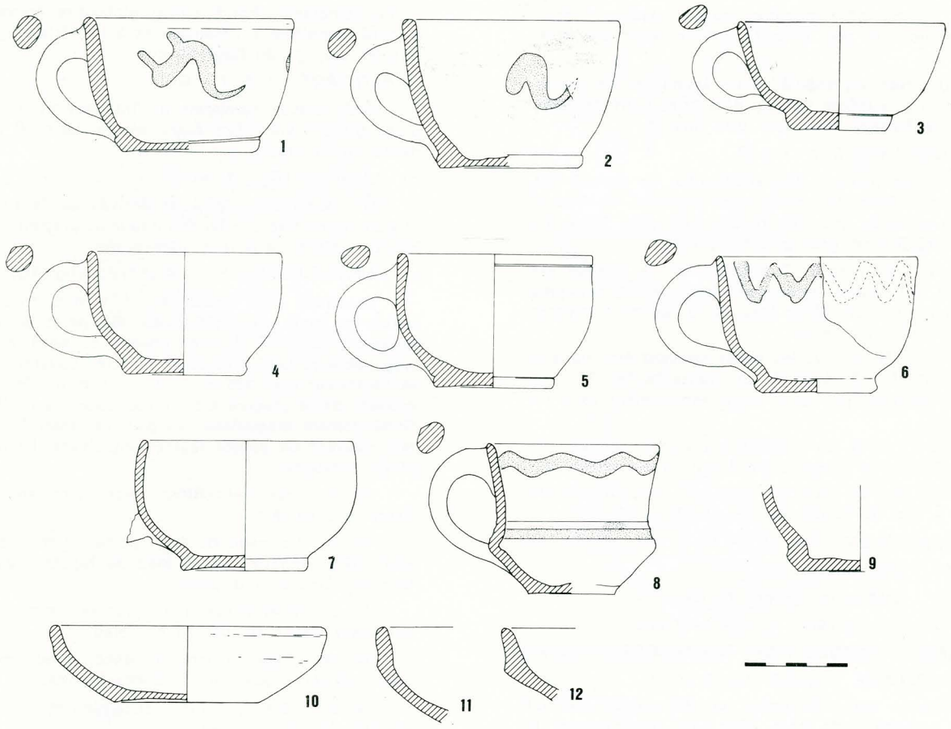

Figure 8. — DOUAI. Grès.

N° 3 : Non représenté, col incomplet, ∅ col 8,5 cm, ∅ fond 9,5 cm ; bandes sur le col et pied, même décor que le n° 2.

N° 4 : Non représenté, bec, bande sur le col au moins et collerette, décor proche du n° 2. Contrairement aux autres exemplaires, l'intérieur de cette cruche est marron et non gris.

N° 5 : Col incomplet, ∅ du col 7,8 cm, bande sur le col au moins et collerette, motif central de feuillage symétrique encadré de motifs asymétriques (la flèche est dirigée vers le motif central).

N° 6 : Pas de bec, bandes sur le col et le pied, collerette ; motif central asymétrique encadré de motifs à 4 pétales.

N° 7 : Non représenté, bande sur le pied au moins, ∅ fond 7,5 cm, même décor que le n° 6.

N° 8 : Non représenté, pas de bec, bande sur le pied au moins, ∅ 8 cm, décor proche ?

N° 9 : Non représenté, col incomplet, décor proche ?

N° 10 : Bec, bande sur le col et le pied, collerette, ∅ col 7,8 cm, fond ∅ 8,5 cm, h. 25,5 cm ; motif central radié (n° 10a) encadré de motifs à quatre pétales (n° 10b).

N° 11 : Col incomplet, bande sur le col et le pied, collerette, ∅ col 8,2 cm, ∅ fond 9,2 cm, h. 25,8 cm, motif central complexe encadré de motifs à quatre pétales (n° 11b).

N° 12 : Col incomplet, bande sur le col au moins, collerette, ∅ col 8,2 cm, motif central radié encadré de feuillages asymétriques.

Fig. 7 n° 1 : Bec, bande sur le col et le pied, motif central complexe (n° 1b) encadré de feuillages asymétriques (1a) (5).

N° 2 : Non représenté, bec incomplet, bande sur le col et le pied, ∅ col 8 cm, ∅ fond 7,4 cm, h. 21,2 cm, motif central complexe (incomplet) encadré de feuillage asymétrique.

N° 3 : Col incomplet, bande sur le pied au moins, décor de fleurs de lys et de rosettes.

N° 4 : Pas de bec, bande sur le col et le pied, décor de rosettes.

N° 5 : Non représenté, bande sur le col au moins, décor au poinçon de rosettes très rapprochées mais non jointives, point bleu au centre des rosettes.

N° 6 : Col incomplet, bande sur le col et le pied, pas de décor sur la partie préservée.

N° 7 : Non représenté, col incomplet, bande sur le pied au moins, ∅ fond 7,5 cm, l'anse présente un léger renflement à sa partie inférieure.

N° 8 : Typologiquement cette cruche est différente des exemplaires précédents, le col est cannelé, bec, la panse n'est pas décorée, ce type pourrait être plus tardif.

Deux fonds et quatre bords font également partie de l'ensemble. Les fonds et les cols sont pourvus de bandes bleues, seul un col est décoré d'une collerette.

b) *LES CRUCHES* (fig. 7) : Grès brun.

Deux exemplaires.

5. — M. A. MATTHYS l'a identifiée comme « Birnbauchkrug » motif du « cœur entouré » très fréquent à Westerwald, dans la première moitié du XVIIIe siècle.

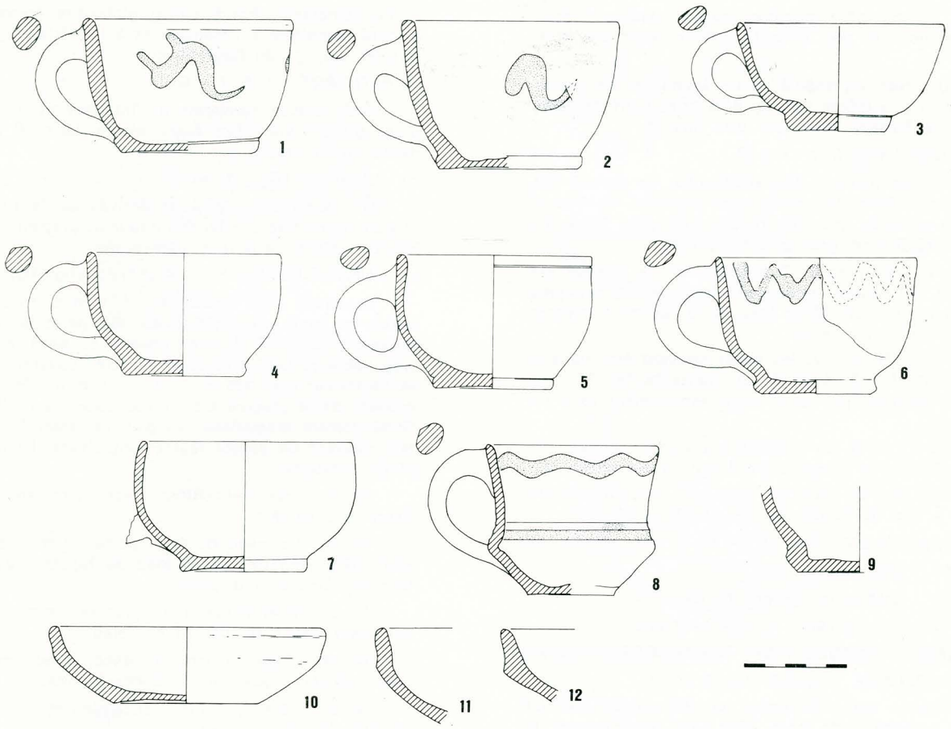

Figure 8. — DOUAI. Grès.

N° 3 : Non représenté, col incomplet, ∅ col 8,5 cm, ∅ fond 9,5 cm ; bandes sur le col et pied, même décor que le n° 2.

N° 4 : Non représenté, bec, bande sur le col au moins et collerette, décor proche du n° 2. Contrairement aux autres exemplaires, l'intérieur de cette cruche est marron et non gris.

N° 5 : Col incomplet, ∅ du col 7,8 cm, bande sur le col au moins et collerette, motif central de feuillage symétrique encadré de motifs asymétriques (la flèche est dirigée vers le motif central).

N° 6 : Pas de bec, bandes sur le col et le pied, collerette ; motif central asymétrique encadré de motifs à 4 pétales.

N° 7 : Non représenté, bande sur le pied au moins, ∅ fond 7,5 cm, même décor que le n° 6.

N° 8 : Non représenté, pas de bec, bande sur le pied au moins, ∅ 8 cm, décor proche ?

N° 9 : Non représenté, col incomplet, décor proche ?

N° 10 : Bec, bande sur le col et le pied, collerette, ∅ col 7,8 cm, fond ∅ 8,5 cm, h. 25,5 cm ; motif central radié (n° 10a) encadré de motifs à quatre pétales (n° 10b).

N° 11 : Col incomplet, bande sur le col et le pied, collerette, ∅ col 8,2 cm, ∅ fond 9,2 cm, h. 25,8 cm, motif central complexe encadré de motifs à quatre pétales (n° 11b).

N° 12 : Col incomplet, bande sur le col au moins, collerette, ∅ col 8,2 cm, motif central radié encadré de feuillages asymétriques.

Fig. 7 n° 1 : Bec, bande sur le col et le pied, motif central complexe (n° 1b) encadré de feuillages asymétriques (1a) (5).

N° 2 : Non représenté, bec incomplet, bande sur le col et le pied, ∅ col 8 cm, ∅ fond 7,4 cm, h. 21,2 cm, motif central complexe (incomplet) encadré de feuillage asymétrique.

N° 3 : Col incomplet, bande sur le pied au moins, décor de fleurs de lys et de rosettes.

N° 4 : Pas de bec, bande sur le col et le pied, décor de rosettes.

N° 5 : Non représenté, bande sur le col au moins, décor au poinçon de rosettes très rapprochées mais non jointives, point bleu au centre des rosettes.

N° 6 : Col incomplet, bande sur le col et le pied, pas de décor sur la partie préservée.

N° 7 : Non représenté, col incomplet, bande sur le pied au moins, ∅ fond 7,5 cm, l'anse présente un léger renflement à sa partie inférieure.

N° 8 : Typologiquement cette cruche est différente des exemplaires précédents, le col est cannelé, bec, la panse n'est pas décorée, ce type pourrait être plus tardif.

Deux fonds et quatre bords font également partie de l'ensemble. Les fonds et les cols sont pourvus de bandes bleues, seul un col est décoré d'une collerette.

b) *LES CRUCHES* (fig. 7) : Grès brun.

Deux exemplaires.

5. — M. A. MATTHYS l'a identifiée comme « Birnbauchkrug » motif du « cœur entouré » très fréquent à Westerwald, dans la première moitié du XVIIIe siècle.

N° 9 : Fond, pâte brunâtre, surface extérieure marron très sombre et très luisant, surface intérieure brun mat.

N° 10 : Non représenté, deux fragments de panse appartenant à une même cruche, pâte grise, surface extérieure brune, surface intérieure gris luisant.

c) *LES TASSES* (fig. 8, n° 1 à 9).

Trois types peuvent être distingués. Le type 1 est réalisé en grès brun, les parois sont épaisses. Le type 2 est réalisé en grès gris, les parois sont plus fines. Le type 3 est réalisé en grès gris également.

Type 1 : N° 1 et 2, 7 exemplaires, la surface est brune, elle est restée localement brune pour quelques uns. Tous portent un décor bleu en S. Le n° 1 montre deux coulures accidentelles.

Type 2 : N° 3 à 7, les bords peuvent être ouverts (n° 3), droits (n° 4, 5 et 6) ou rentrants (n° 7). Ces tasses ne semblent pas avoir systématiquement reçu un décor.

Type 3 : N° 8, un exemplaire à panse carénée, décor bleu. Forme en usage à Bouffioulx après 1585 (6).

Le n° 9 est un type de fond qu'il est difficile de rattacher à l'un ou l'autre de ces types.

d) *LES SOUS-TASSES* (fig. 8, n° 10 à 12).

N° 10 : grès brun.

N° 11 : grès brun, ∅ col 15 cm.

N° 12 : grès grisâtre, ∅ col 14,8 cm.

III. - *FAIENCE, FAIENCE FINE, PORCELAINE, PORCELAINE TENDRE* (fig. 9 à 14).

La faïence est représentée par 53 pièces. Surtout destinées au service de table, elles sont généralement de qualité moyenne.

FAIENCE BLANCHE NON DECOREE (fig. 9).

Neuf pièces se répartissent en 3 types : (a, b et c).

a) *BOL A OREILLES :* n° 1.

Ensemble de 4 pièces, couvertes d'une glaçure stannifère blanche à l'intérieur (elle déborde légèrement à l'extérieur) et d'une glaçure plombifère à l'extérieur. Cette dernière glaçure n'a pas été appliquée sur un des exemplaires. Les oreilles semblent toutes appartenir au type « coquille Saint-Jacques ». Les diamètres à l'ouverture des exemplaires 2, 3 et 4 (non représentés) sont de 14 cm, 15 cm et 13,4 cm.

b) *POT :* n° 5a et b.

Plusieurs fragments appartenant à un même pot et un fond (non représenté) pouvant correspondre à une forme semblable. Pot à panse globulaire couvert d'une glaçure stannifère à l'intérieur et à l'extérieur, ∅ ouverture 21 cm, ∅ du fond 14 cm.

c) *PETIT POT :* n° 6, 7 et 8.

Trois pièces couvertes à l'intérieur et à l'extérieur d'une glaçure stannifère blanc bleuté. Le n° 8 a un diamètre de 11 cm.

d) *CUL NOIR* (fig. 11, n° 1).

Un exemplaire, oreillons dérivés de la fleur-de-lys, glaçure stannifère bleutée à l'intérieur, glaçure plombifère marron noir à l'extérieur, pâte rosée.

e) *FAIENCE DECOREE : ASSIETTES* (fig. 10).

Ensemble de 8 pièces, les n° 6 et 8, trop fragmentaires, ne sont pas représentés. Du point de vue typologique, seul le n° 2, avec anneau de base, s'écarte du type habituel. Les glaçures stannifères couvrent l'intérieur et l'extérieur pour les n° 1, 4, 6, 7 et 8. L'extérieur est couvert d'une glaçure plombifère pour les n° 2, 3 et 5. Généralement craquelées, les glaçures stannifères présentent souvent un aspect légèrement bleuté. La qualité est plutôt moyenne.

N° 1 : Pâte blanchâtre, décor bleu souligné d'un liseré gris jaunâtre.

N° 2 : L'anneau du fond porte un trou de suspension, pâte jaunâtre, décor bleu se répétant quatre fois, le motif central a disparu.

N° 3 : Pâte jaunâtre, la glaçure nettement bleutée est assez peu craquelée, décor bleu.

N° 4 : Pâte blanchâtre, décor bleu souligné de traits violets, pièce d'assez bonne qualité.

N° 5 : Pâte rougeâtre, décor bleu et jaune, le motif central n'est pas conservé.

N° 6 : Seul le fond est conservé, pâte jaunâtre, glaçure non craquelée, motif central bleu.

N° 7 : Pâte blanchâtre, décor bleu.

N° 8 : (non représenté) pâte jaunâtre, décoré de deux fins traits violets à la base et à la partie supérieure du marli.

f) *FAIENCE DECOREE : ASSIETTES ET POT* (fig. 11, n° 2 à 6).

Ce groupe correspond à un ensemble relativement homogène. Seule l'assiette n° 4 correspond à un type avec anneau de base. Les pâtes se répartissent en deux

6. — A. MATTHYS, *Les grés communs de Bouffioulx et Châtelet (XVIe-XVIIe siècle)*, Bruxelles, 1971, fig. 10.

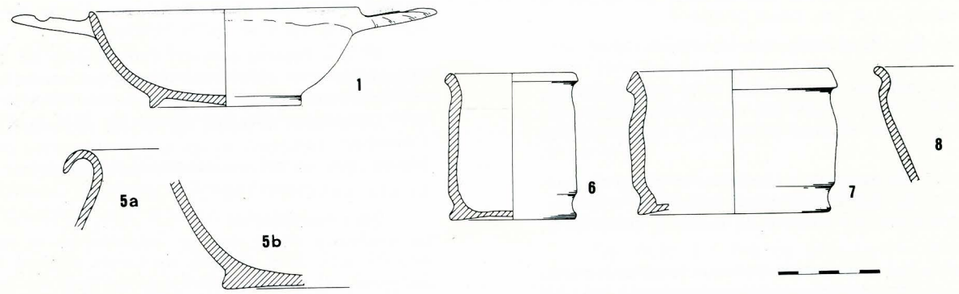

Figure 9. — Faïence non décorée.

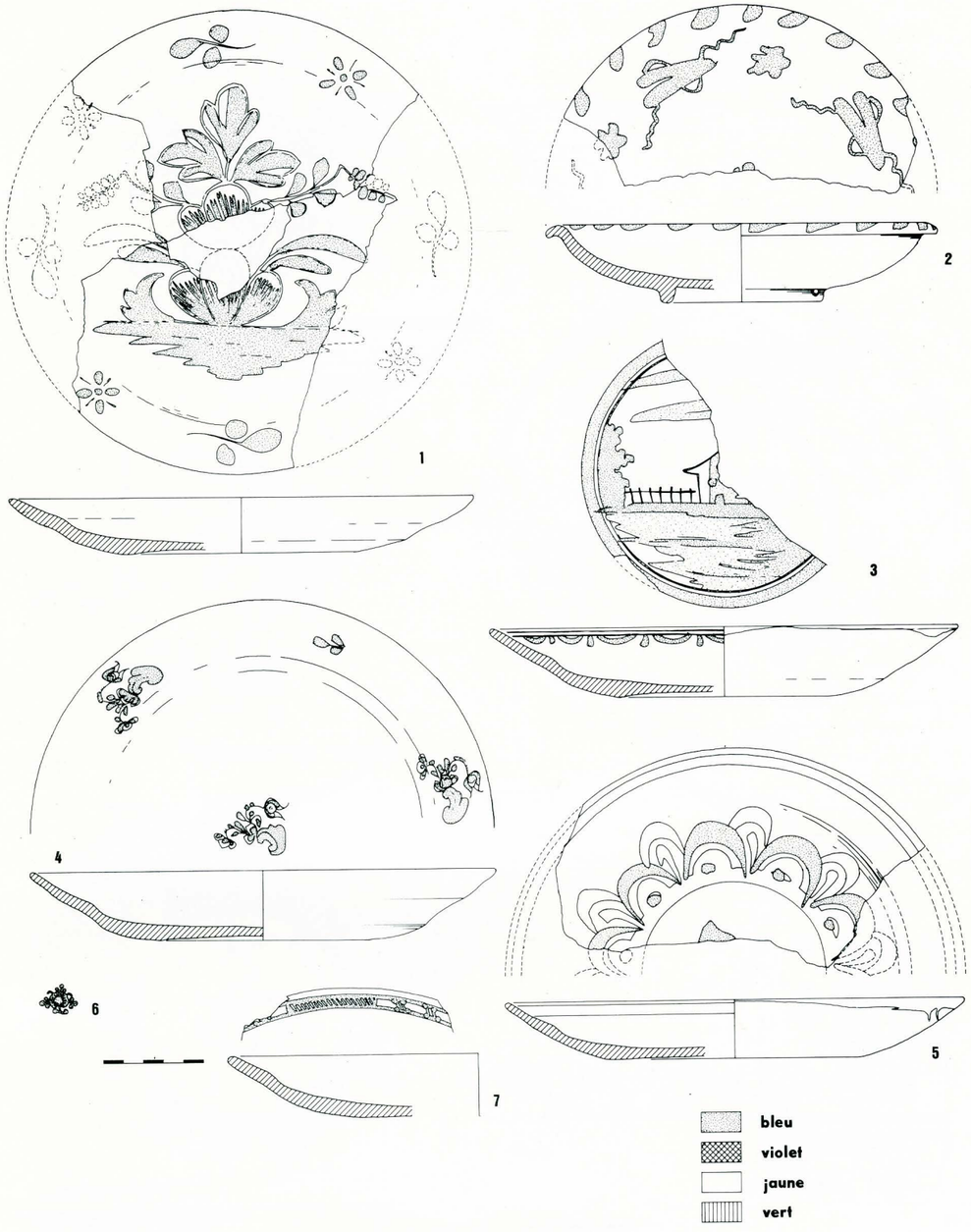

Figure 10. — DOUAI. Faïence décorée.

groupes. Les n° 2 et 3 sont réalisés en pâte rougeâtre avec des inclusions blanchâtres assez grossières visibles à la loupe.

Ce groupe correspond aux assiettes à « décor de feuilles lancéolées ». Les n° 1, 4, 5 et 6 sont réalisés en pâte jaunâtre. Les assiettes sont couvertes à l'intérieur d'une glaçure stannifère légèrement craquelée (sauf sur le n° 5). L'extérieur est couvert d'une glaçure plombifère. Le décor est bleu et violet pour le n° 5. Il est bleu, violet, jaune et vert pour les autres pièces.

Le n° 6 porte les traces d'une inscription. Un fragment d'anse non représenté peut correspondre à ce pot, il est décoré de traits bleus horizontaux, bordés de deux larges bandes jaunes.

Ce groupe a été identifié par Madame Bonifas, char-

9

CERAMIQUES DU XVIIIe S.

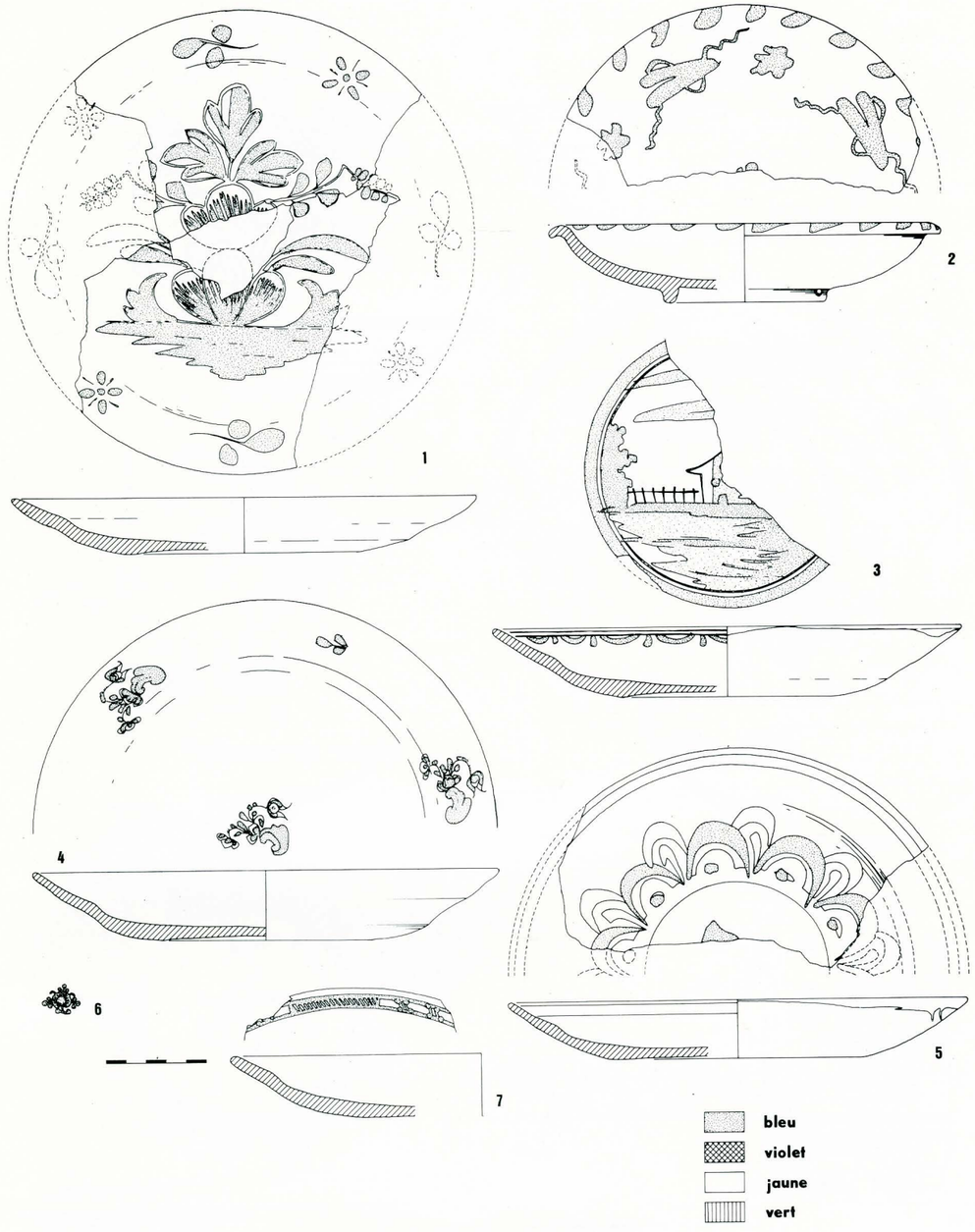

Figure 10. — DOUAI. Faïence décorée.

groupes. Les n° 2 et 3 sont réalisés en pâte rougeâtre avec des inclusions blanchâtres assez grossières visibles à la loupe.

Ce groupe correspond aux assiettes à « décor de feuilles lancéolées ». Les n° 1, 4, 5 et 6 sont réalisés en pâte jaunâtre. Les assiettes sont couvertes à l'intérieur d'une glaçure stannifère légèrement craquelée (sauf sur le n° 5). L'extérieur est couvert d'une glaçure plombifère. Le décor est bleu et violet pour le n° 5. Il est bleu, violet, jaune et vert pour les autres pièces.

Le n° 6 porte les traces d'une inscription. Un fragment d'anse non représenté peut correspondre à ce pot, il est décoré de traits bleus horizontaux, bordés de deux larges bandes jaunes.

Ce groupe a été identifié par Madame Bonifas, char-

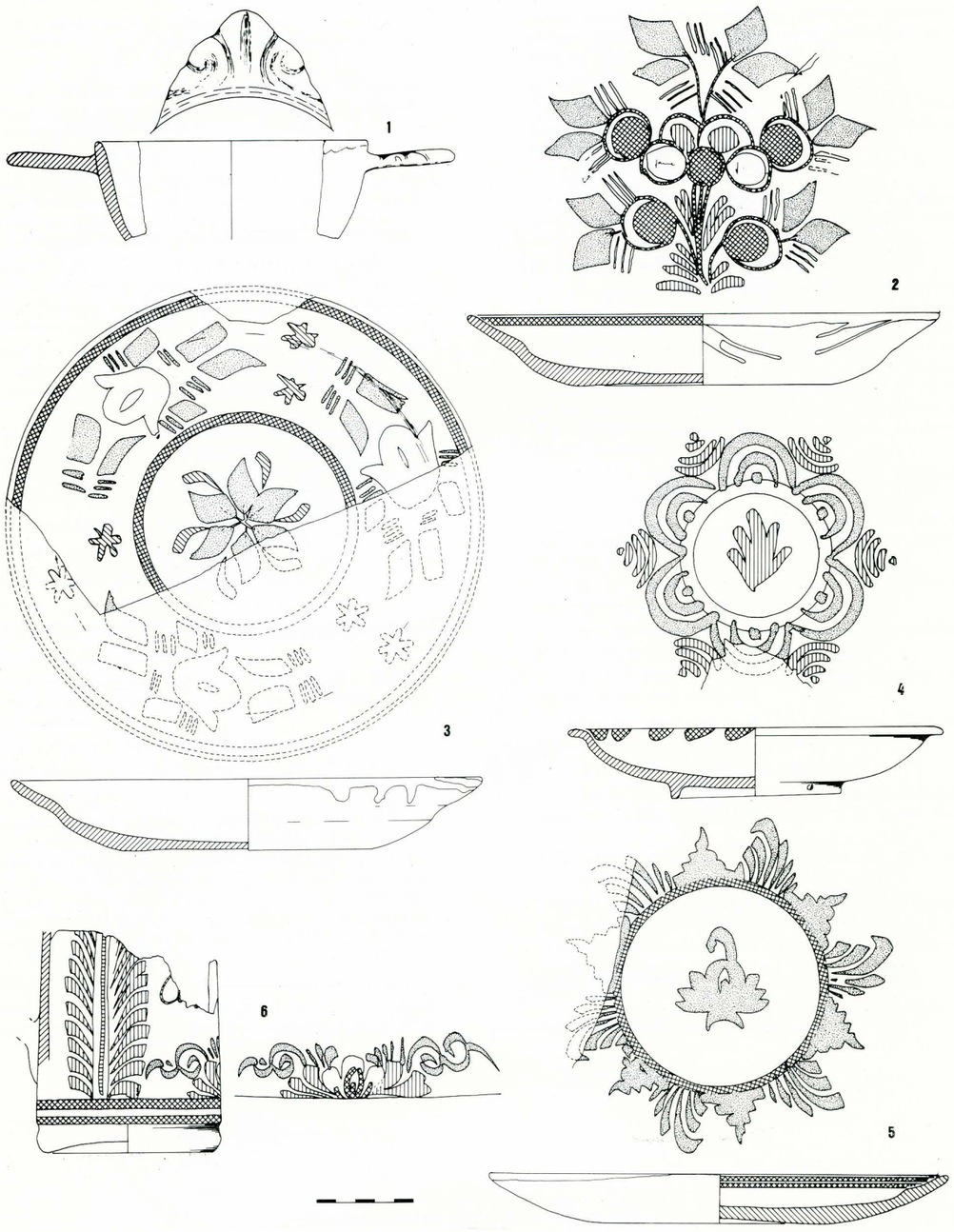

Figure 11. — DOUAI. Faïence décorée.

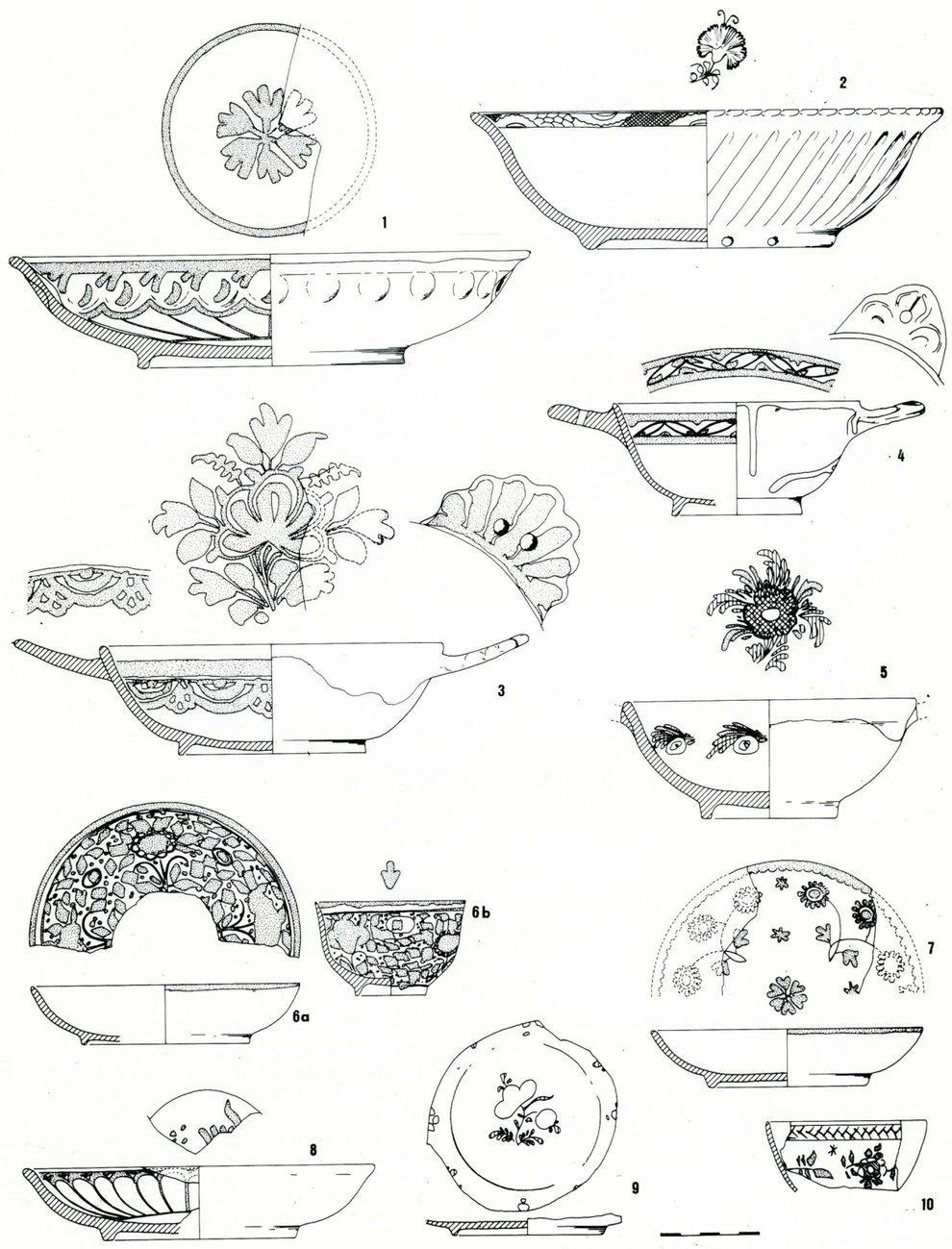

Figure 12. — DOUAI. Faïence décorée.

gée de mission au Musée de Sèvres, comme provenant de la manufacture Desmoutiers de Saint-Amand. La plupart des pièces correspondraient à la première moitié du XVIIIe siècle, le n° 4 pourrait avoir été plutôt fabriqué au début de ce siècle.

g) *COMPOTIERS* (fig. 12).

N° 1 : décor de zones repoussées vers l'intérieur, pâte jaunâtre, glaçure stannifère, blanc bleuté à l'intérieur, glaçure plombifère à l'extérieur, décor bleu, qualité moyenne.

N° 2 : Décor de type godron à l'extérieur, pâte légèrement rosée, glaçure stannifère blanche à l'intérieur et à l'extérieur, décor bleu, vert sombre et orange, assez bonne qualité.

h) *BOLS A OREILLES* (fig. 12).

N° 3 : Pâte jaunâtre, glaçure stannifère blanc légèrement bleuté à l'intérieur, glaçure plombifère à l'extérieur, décor bleu, qualité moyenne.

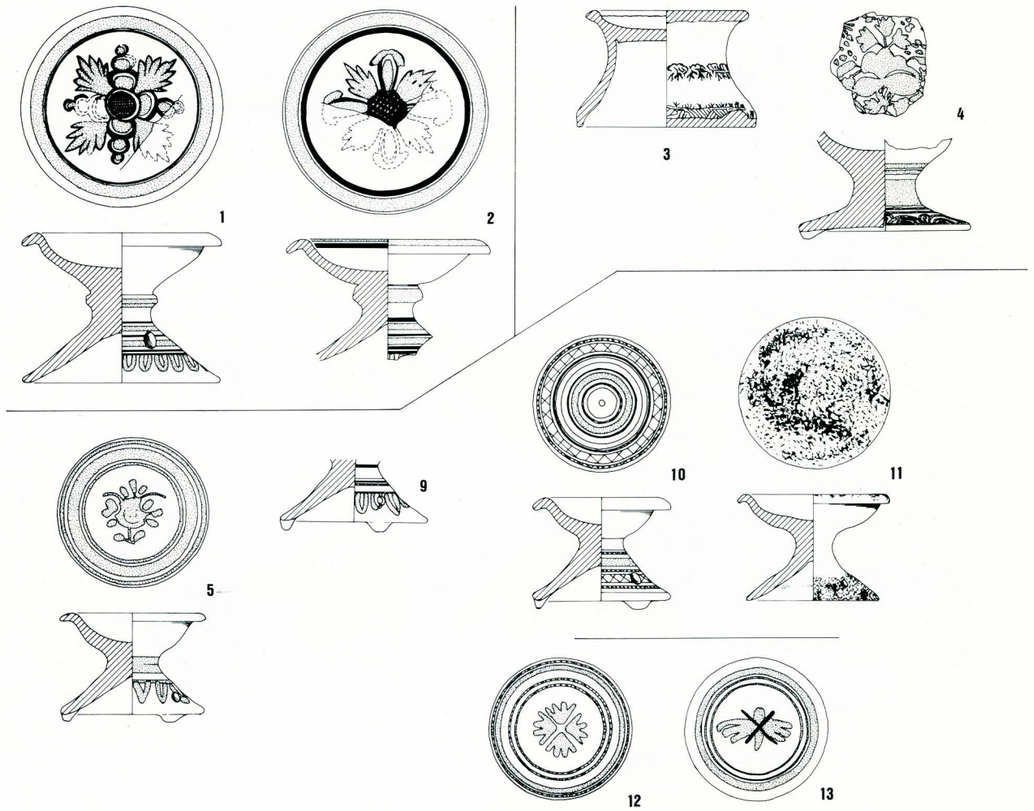

Figure 13. DOUAI. Faïence décorée.

N° 4 : Pâte jaunâtre, glaçure stannifère blanc à l'intérieur, glaçure plombifère à l'extérieur, décor bleu et noir, bonne qualité (7).

N° 5 : Pâte jaunâtre, glaçure stannifère intérieure blanc légèrement bleuté, glaçure plombifère extérieure, décor bleu vert, violet, rouge orangé et jaune, qualité moyenne.

i) *TASSES ET SOUS-TASSES* (fig. 12).

N° 6 a et b : Tasse et sa sous-tasse en pâte rosée, glaçure stannifère blanche à l'intérieur et à l'extérieur, décor bleu, assez bonne qualité.

N° 7 : Pâte blanchâtre, glaçure stannifère blanc bleuté intérieur et extérieur, décor bleu, qualité moyenne.

N° 8 : Pâte jaunâtre, glaçure stannifère blanc intérieur et extérieur, décor bleu et violet, qualité moyenne.

N° 9 : Pâte rougeâtre, glaçure stannifère bleutée intérieur et extérieur, décor « bianco sopra bianco », décor blanc, vert et violet (8).

N° 10 : Pâte jaunâtre, glaçure stannifère blanc intérieur et extérieur, décor bleu, jaune et rouge, bonne qualité (9).

j) *PETITS COMPOTIERS* (fig. 13).

Ces pièces qui ne font plus partie de nos services de table correspondent sans doute à des petits compotiers destinés à la consommation de pommes et poires cuites.

On a tenté sur cet ensemble, relativement peu important (13 pièces) d'opérer des regroupements en fonction de critères d'abord techniques : observation superficielle des glaçures et surtout des pâtes, observation à la loupe binoculaire x 10 (10).

7. — Selon Mme Bonifas, il s'agit d'une production d'une fabrique du Nord du XVIIIe siècle. L'oreillon, dérivé de la fleur de lys, correspond à une forme utilisée par la manufacture Fauquez, de Saint-Amand.

8. — Selon Mme Bonifas, il s'agit d'une production de la manufacture Fauquez, de Saint-Amand, de la deuxième moitié du XVIIIe siècle.

9. — Selon Mme Bonifas, pourrait provenir de Delft.

10. — Des tentatives pour étendre systématiquement ce procédé de classement aux autres céramiques aboutissaient à une trop grande diversification.

Groupe A : n° 1 et 2 :

Pâte orangée à inclusions blanchâtres assez grossières, glaçure stannifère blanche.

Groupe B : n° 3 et 4 :

Pâte blanchâtre à inclusions grisâtres assez grossières, glaçure stannifère blanche pour le n° 3, blanc légèrement bleuté pour le n° 4.

Groupe C : n° 5 à 13 :

Pâte blanchâtre à inclusions grisâtres assez fines, glaçure stannifère blanc légèrement bleuté.

Le groupe A se compose de deux pièces d'assez bonne qualité à décor bleu et noir — ou violet très sombre —. Ce groupe homogène par la nature de la pâte l'est également par le décor géométrique dérivé du feuillage.

Le groupe B se compose de deux pièces semblables par la nature de la pâte mais différentes par la typologie et la qualité de la glaçure. Le n° 3 est couvert d'une glaçure stannifère blanche de qualité médiocre, le décor est bleu. Le n° 4 est couvert d'une glaçure stannifère blanc bleuté de qualité moyenne.

Le groupe C se compose de 9 pièces : la coloration bleue intervient seule pour le décor de type floral du n° 5 (et pour deux pièces au moins des n° 6, 7 et 8 non représentées). Le bleu, le jaune et le violet sont utilisés sur les pièces n° 9 et 10. Le n° 11 a reçu un décor violet projeté sans doute au chalumeau (ou pipette). Les glaçures sont de qualité assez moyenne.

Par leur pâte, les n° 12 et 13 se rattachent à ce groupe, toutefois leur glaçure blanchâtre, non bleutée et de qualité médiocre, peut constituer un facteur de différenciation. Le décor est réalisé par coloration bleue et violette (n° 12), bleue et noire (n° 13).

k) *DIVERS* (fig. 14).

N° 1 : Faïence, vase, pâte blanchâtre, glaçure stannifère blanc légèrement bleuté à l'intérieur et à l'extérieur, décor bleu « à la chinoise », qualité moyenne.

N° 2 : Faïence, petit bénitier, pâte jaunâtre, glaçure stannifère bleutée (le dos n'en est pas couvert), décor bleuté, inscription IHS conservée partiellement à la partie supérieure, qualité moyenne.

N° 3 : Faïence, fond ∅ 11 cm, pâte rosâtre, glaçure stannifère blanche à l'intérieur, plombifère à l'extérieur, décor bleu, qualité moyenne (11).

N° 4 : Porcelaine tendre, sous-tasse, pâte et vernis blanc, qualité moyenne.

N° 5 : Faïence fine, manufacture de « grés anglais » de Douai, pâte marron fine et très dure, vernis brillant presque noir d'excellente qualité (12).

N° 6 : Non représenté, faïence fine, un fragment d'assiette de la manufacture de Douai, pâte blanche, vernis de teinte ivoire.

N° 7 : Porcelaine de Chine, vernis bleuté à l'intérieur, marron à l'extérieur, décor de guillochis à la partie supérieure, motif floral ? à l'intérieur.

IV. - *BOUTEILLES EN VERRE* (fig. 15).

Quatre bouteilles en verre, le verre est bien conservé pour les n° 2 et 3, il est de couleur vert sombre translucide. Les n° 1 et 4 sont irisés ; ils sont égale-

11. — Cette pièce est sans aucun doute un élément ancien fin XVIe ou XVIIe siècle.

12. — Aimé Houzé de l'Aulnoit, *Essai sur les faïences de Douai dites Grès Anglais*, Lille 1882.

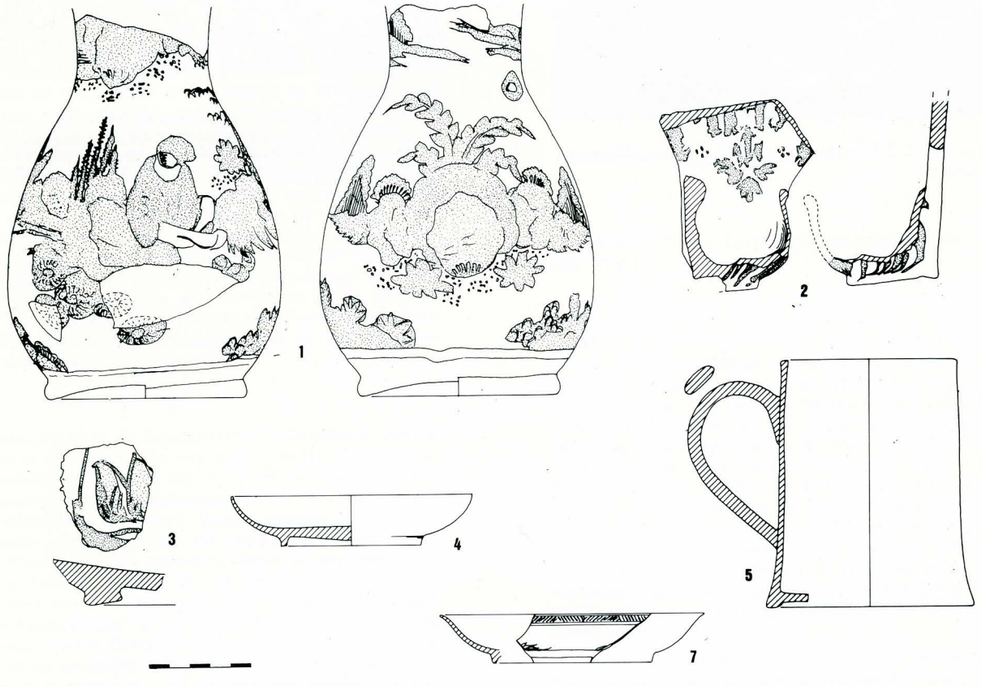

Figure 14. — DOUAI. Faïence décorée, porcelaine, porcelaine tendre, « grès anglais » de Douai.

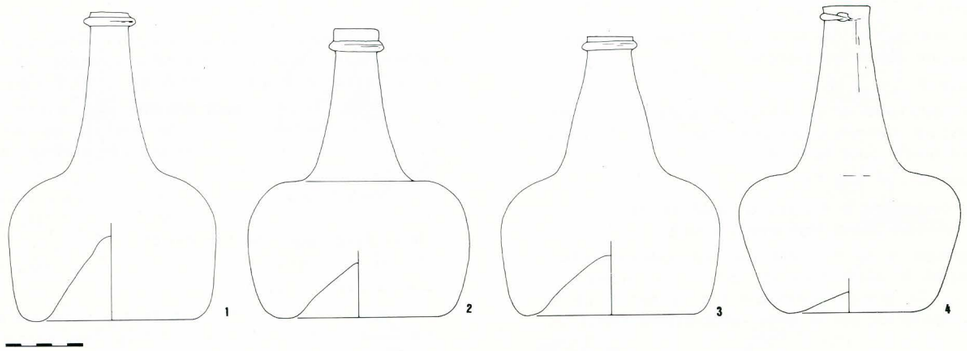

Figure 15. — DOUAI. Bouteilles en verre.

Figure 16. — DOUAI. Assiette en faïence décorée de Saint-Amand.

ment de couleur vert sombre, le n° 4 est opaque. Les capacités sont de : n° 1 : 94 cl. ; n° 2 : 97 cl. ; n° 3 : 98,5 cl. ; n° 4 : 98 cl.

Leur forme encore trapue mais un corps déjà cylindrique ou légèrement conique évoque le courant de la première moitié du XVIII[e] siècle (13).

A rapprocher d'un exemplaire exposé au Musée du vin de Beaune et daté vers 1715.

La présence de céramiques de Douai introduit un élément chronologique précieux si l'on se souvient que la production de grès anglais ne commence pas avant 1781. Le dépôt de l'ensemble daterait donc de la fin du XVIII[e] siècle. Toutefois, nombre de pièces peuvent être plus anciennes. La majorité des céramiques glaçurées et des faïences semble plutôt appartenir à la première moitié du XVIII[e] siècle. L'usure, parfois importante que l'on peut voir sur presque toutes ces pièces témoignerait donc d'une longue utilisation de cette céramique utilitaire. L'ensemble de grès daterait lui aussi de la première moitié ou du milieu du XVIII[e] siècle.

13. — James BARRELET, *La verrerie en France*, Paris, 1953, p. 102.

Une étude préliminaire présente plusieurs photographies de ces céramiques : J. BARBIEUX, « Céramiques post-médiévales (XVIII[e] siècle) de l'ancien couvent des Capucins à Douai », *Les Amis de Douai*, Tome VII, n° 6, avril-juin 1978, p. 31 à 33.

Septentrion, 9, 1979, p. 15-19

LA REGION DE SAINT-OMER A L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

par Roland DELMAIRE

A l'intérieur de la cité des Morins — *civitas Morinorum* —, la région de Saint-Omer occupe une place privilégiée. D'abord par sa situation géographique au centre de la cité, à mi-chemin entre la Mer du Nord qui en est la limite au Nord et la Canche qui la sépare des Amblani au Sud ; d'autre part, par l'importance et l'abondance des trouvailles archéologiques qui nous ont été transmises. Saint-Omer est, en effet, le siège de la Société des Antiquaires de la Morinie dont certains membres se sont intéressés à l'archéologie au cours des 150 ans d'activité de cette société ; ceci nous permet de connaître nombre de trouvailles faites au XIX[e] siècle et d'avoir sur cette région des renseignements plus détaillés que sur toute autre partie de la cité, Boulonnais mis à part : citons entre autres les noms de Deschamps de Pas, Laplane, Hermand, Pontier, de l'abbé Collet, et plus récemment les prospections de dom Prévost et dom Boutry, qui ont constitué d'importantes collections préhistoriques au musée de Saint-Omer et à l'abbaye de Wisques, sans oublier les notes publiées par le chanoine Coolen dans le Bulletin de la Société. De nombreux objets trouvés en Audomarois sont entrés au musée de Saint-Omer ; même si un bon nombre ont perdu leur indication précise de provenance, leur origine locale ne fait aucun doute, soit qu'elle soit formellement exprimée par le registre d'entrée, soit que ces objets proviennent de collections léguées au musée par des fouilleurs locaux. La comparaison des textes et des objets permet de préciser les datations des sites découverts au XIX[e] siècle et de rectifier parfois les données de fouilleurs ou d'inventeurs pleins de bonne volonté mais inexpérimentés et aux connaissances parfois assez rudimentaires.

X
X X

L'axe principal de l'Audomarois gallo-romain semble avoir été la rivière de l'Aa elle-même, et les chemins qui la suivaient sans doute sur l'une et/ou l'autre rive : l'étalement des sites archéologiques sur les deux rives depuis Ouve-Wirquin jusqu'à Watten montre qu'il ne devait y avoir aucun problème de circulation le long de la rivière. Plusieurs voies romaines certaines encadrent notre région (cartes fig. 1 et 2). La limite Nord de l'Audomarois correspond à peu près à la route de Boulogne à Cassel attestée par la Table de Peutinger qui indique XXIIII lieues entre Bononia et Castellum ; cette route a fait l'objet de sondages à Eperlecques/Bleue Maison et au Wattendam à plusieurs reprises lors des travaux de canalisation de l'Aa au XIX[e] siècle *(MSAM* IV, 1837-38,

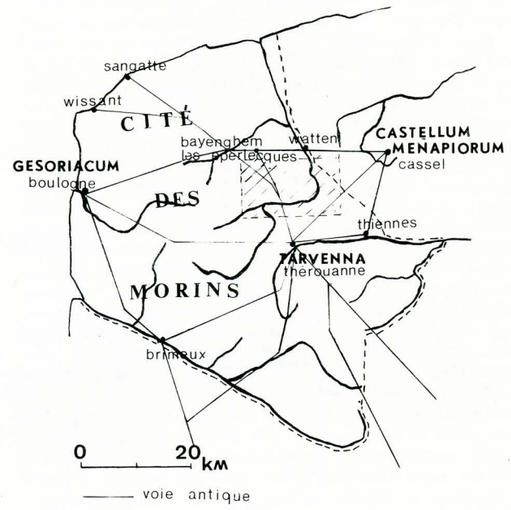

Figure 1. — La région audomaroise dans la cité des Morins.

p. 63 et XIV, 1872-74, p. 64 ; manuscrits H. Debray 40, p. 46 à la Bibliothèque municipale de Lille). A l'Est, la route de Cassel à Thérouanne est mentionnée par l'itinéraire d'Antonin *(Tarvenna... Castello mpm VIIII)* et par la Table de Peutinger et son tracé rectiligne est encore conservé aujourd'hui par la D. 190 entre Thérouanne et Pont d'Asquin, puis la D. 255 entre cette localité et Ebblinghem, par les limites communales et des chemins vicinaux d'Ebblinghem à la Plate Bourse, enfin par la N. 42 jusqu'au pied du Mont Cassel. Au Sud, la route de Boulogne à Thérouanne suivie par la N. 341 au tracé rectiligne est mentionnée par la Table de Peutinger sans indication de distance et par l'Itinéraire d'Antonin *(A portu Gessoriacensi Bagacum usque mpm LXXXIII sic : Tarvenna mpm XVIII...)*.

Enfin une voie antique traverse l'Audomarois du Nord au Sud, c'est la fameuse Leulène (cf. Courtois : Recherches historiques sur la Leulène, *MSAM* IX, 2 ; 1851-

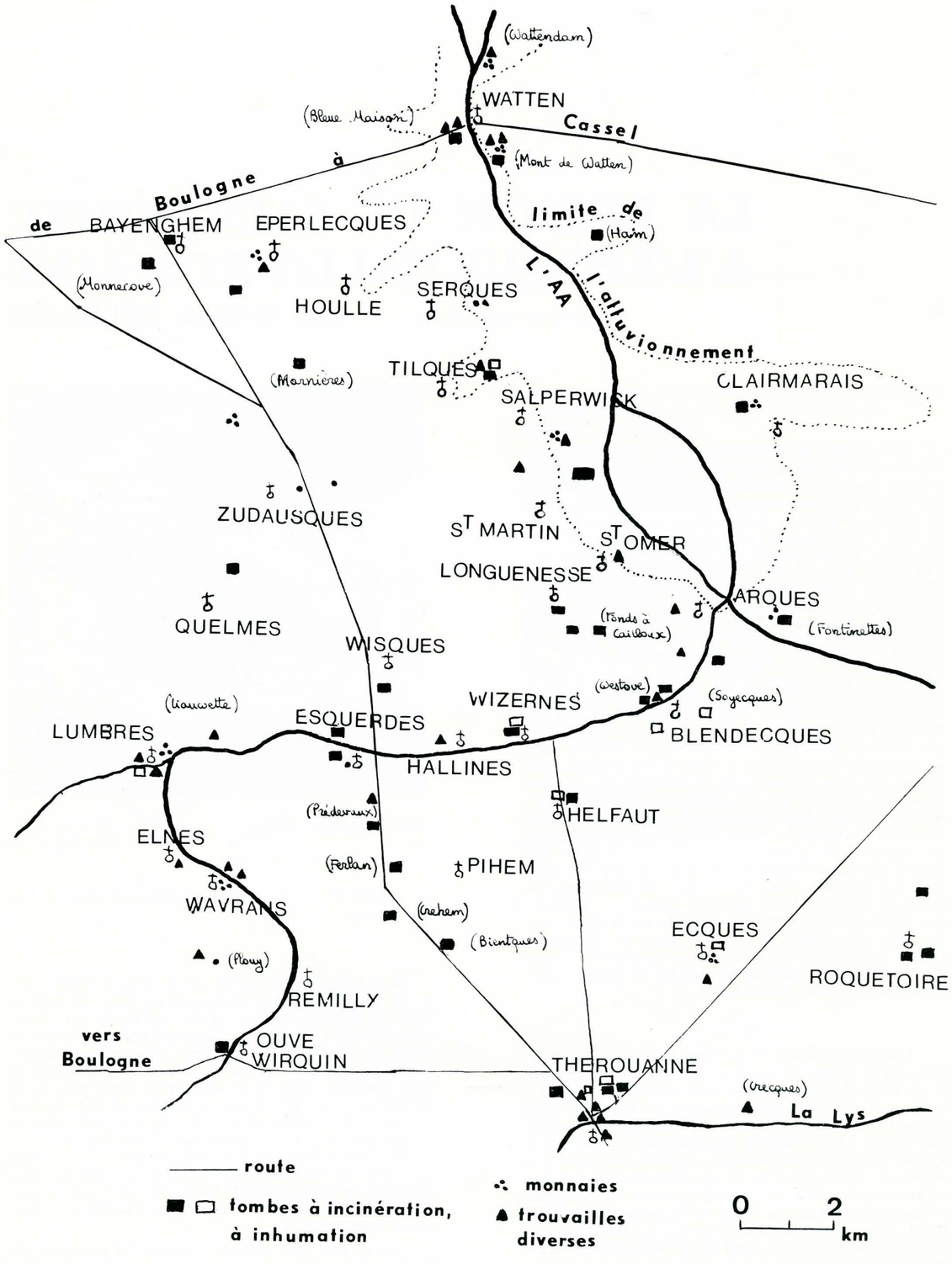

Figure 2. — Trouvailles gallo-romaines en Audomarois.

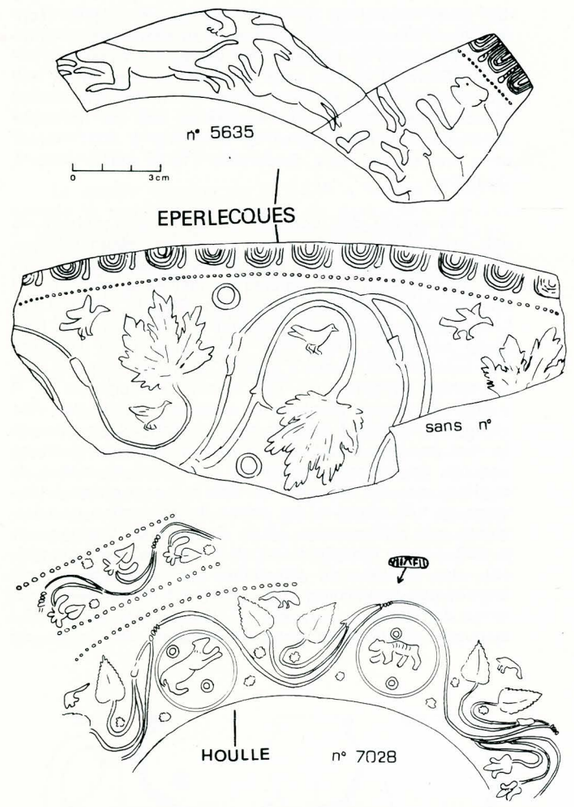

Figure 3. — Céramique sigillée (Musée de Saint-Omer).

54, p. 70 sq) : elle emprunte le tracé de la D. 192 entre Thérouanne et Esquerdes, sauf aux Fosses Dupont avant d'arriver à Esquerdes où la route moderne fait un coude alors que le chemin antique descendait en ligne droite vers l'Aa *(Bull. Soc. Acad. Boulogne* X, 1913-21, p. 488 et 507). L'Aa était traversée par un gué aménagé : on y a découvert des dalles et de gros pieux de chêne lors de travaux effectués il y a une quinzaine d'années dans la rivière. Sur la rive gauche, la route remonte vers le bois de Wisques, Cormettes puis oblique vers Tournehem et Sangatte qui en est le terminus, empruntant aujourd'hui des sections de chemins vicinaux et constituant fréquemment une limite communale.

Toutes ces routes anciennes se présentent sous l'aspect de cailloutis de grès, silex, calcaire pilé, en général de faible épaisseur : 12 et 15 cm à Ebblinghem, 13 cm à Watten, 10 à 15 cm à Lederzeele, 15 cm à Drionville, 20 cm à Culem et au Val d'Inglinghem, exceptionnellement 70 cm à Bientques ; la largeur est variable, même d'un point à l'autre sur une voie : par exemple sur la route Thérouanne-Cassel, elle varie à Ebblinghem de 5,40 à 8,60 m sur une distance de 3,5 km ; sur la route Boulogne-Cassel la largeur est de 4 à 6 m. Ces routes ne sont évidemment jamais dallées en dehors des villes et des gués (dalles retrouvées au passage des rivières à Thérouanne, Esquerdes, Tournehem) et reposent sur pilotis et tablier de bois dans les zones marécageuses comme entre Eperlecques et Watten (cf. Delmaire : *Etude archéologique de la partie orientale de la cité des Morins*, p. 296-302). D'autres chemins antiques sont possibles mais non attestés de façon formelle ; parmi les plus probables, on peut citer l'embranchement de la Leulène qui se greffe à Difques et qu'on suit jusqu'à Bayenghem-les-Eperlecques où il rejoint la voie Boulogne-Cassel ; de même une route ancienne relie Thérouanne à Helfaut et à l'Aa qu'elle traverse à Pont d'Ardennes (Gondardenne sur les cartes récentes par déformation) : cette route existe au moins au VII[e] siècle et peut-être plus tôt si l'on doit retenir les témoignages des vies de saint Omer et des saints Fuscien et Victoric.

Quel était l'aspect de la région dans l'antiquité ? Sans doute peu différent de celui qu'elle présenterait encore aujourd'hui si l'exploitation agricole ou industrielle ne l'avait pas défigurée. Les fouilles néolithiques de la Montagne de Lumbres montrent une flore fort comparable au faciès actuel (bouleau, buis, saule, chêne, chataignier, frêne, noisetier, prunelier, pin) mais une faune plus sauvage (chevreuil, cerf, renard, sanglier, bœuf sauvage, lapin à côté de chien, chèvre, porc, mouton, bœuf) qui indiquent un paysage de larges étendues herbeuses avec bosquets (Prévost : *L'habitat néolithique de la Montagne de Lumbres*, p. 25 et 43) mais il est probable qu'à l'époque gallo-romaine ce paysage avait déjà été largement mis en exploitation par l'agriculture et l'élevage. A la fin de cette époque, la situation s'est en partie modifiée : la transgression maritime du Dunkerquien II qui envahit la plaine maritime dans la seconde moitié du III[e] siècle ne dépassa pas le goulet de Watten, contrairement à la thèse du Sinus Itius lancée par le P. Malbrancq au XVII[e] siècle dans l'espoir de faire de Saint Omer, anciennement Sithiu, le Portus Itius où César s'embarqua pour traverser le Pas-de-Calais. Cependant, si la région de Saint-Omer ne devint pas un bras dé mer, le relèvement du niveau marin sur les côtes de Flandre provoqua un alluvionnement important dans les fonds de vallées des rivières qui durent rectifier leur écoulement en fonction du nouveau niveau de base. Les vallées devinrent tourbeuses et marécageuses en aval d'Arques (cf. carte fig. 2), enfouissant sous les sédiments des sites gallo-romains du Haut-Empire : on trouve des débris antiques à Aire à — 6,80 et — 4,80 m *(Annales Soc. géolog. Nord*, 4, 1876-77, p. 122), des pilotis à Saint-Omer à — 10 m *(BSAM* XII, 1909, p. 445 et 527), des tombes enfouies dans les alluvions à Blendecques, Saint-Omer et Clairmarais avec leurs fameuses « îles flottantes » qui donnent au pays un air désolé et sauvage à l'époque mérovingienne ; mais il ne faut pas généraliser et la partie de l'Audomarois au sud de Saint-Omer et sur les plateaux est restée habitée et cultivée : l'abbaye de Saint-Bertin est fondée sur une villa rurale et bénéficie de donations en terres importantes ; nombre de villages sont cités au VII[e] siècle (Arques, Etrehem, Fersinghem, Helfaut, Tatinghem, Wisques, Wavrans : cf. Delmaire *op. cit.*, p. 117). Les nombreuses tombes mérovingiennes découvertes dans la région (Wavrans, Lumbres, Acquin, Blendecques, Helfaut, Wizernes, Arques, Zudausques) montrent que la vie est restée active après la transgression dunkerquienne et qu'il ne faut pas prendre à la lettre les vies des « pères fondateurs » (Omer, Bertin, Mommelin, Folquin) où les biographes soucieux d'exalter les mérites de leurs héros ont tendance à noircir le tableau du pays où ils viennent s'installer.

X
X X

Il est inutile de revenir sur le passé pré-romain de l'Audomarois ; on pourra se reporter au *Répertoire bibliographique des trouvailles préhistoriques dans le département du Pas-de-Calais* du P. Prévost et à mon *Etude archéologique*, p 77 sq). Il n'est guère de commune de la région de Saint-Omer qui n'ait livré des silex taillés ou

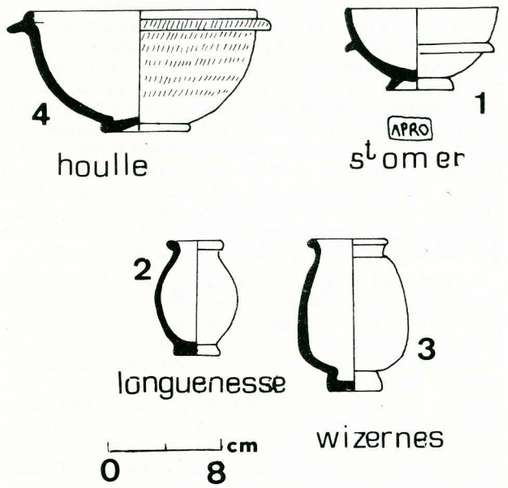

Figure 4. — Céramique gallo-belge (n° 1, 4) et sigillée du Musée de Saint-Omer (inventaire 5014, 2971, 4199[5] et 7029).

des ateliers de taille. La période chalcolithique et l'âge du Bronze sont encore bien représentés, en particulier par les armes en bronze de Clairmarais et Houlle et par la grande cachette de Saint-Omer/Lyzel (Delmaire *op. cit.* p. 82 sq). Par contre la période qui précède l'occupation romaine reste très mal connue et l'on ne peut guère mentionner que des trouvailles de monnaies gauloises à Blaringhem (monnaie nervienne en potin « au rameau), à Wulverdinghe (statère ambien), à Lumbres (plusieurs statères unifaces) et à Saint-Omer (statères ambien et nervien et 1/4 statère « au bateau »).

Au début de l'ère chrétienne, l'implantation « gallo-romaine » est bien attestée : des objets de la première moitié du I[er] siècle et des tombes de la même période ont été découverts à plusieurs reprises à Roquetoire (cf. dernières trouvailles et mise au point en *BSAM* XXII, 1979, p. 677-686), Esquerdes, Blendecques, Hallines, Houlle, Remilly-Wirquin. On remarque en particulier que beaucoup de ces trouvailles se situent sur la route de Thérouanne à Sangatte (la Leulène) le long de laquelle on a des cimetières de la première moitié du I[er] s. à Remilly-Wirquin/Créhem, à Hallines/Ferlan, à Esquerdes/Bois d'Esquerdes. A partir du milieu du siècle, les découvertes sont multiples et il est inutile de refaire ici le répertoire que j'ai publié par ailleurs *(Etude...* p. 321 sq et complément dans le *Bull. Comm. Mon. hist. P. de C.* X, 3, 1979) ; des monnaies ont été trouvées à Ecques, Arques, Clairmarais, Eperlecques, Lumbres, Remilly-Wirquin, Serques, Wavrans, Zudausques, Saint-Omer... des vases à Arques, Blendecques, Clairmarais, Eperlecques, Esquerdes, Hallines, Lumbres, Quelmes, Saint-Omer, Saint-Martin-au-Laërt, Wavrans, Wisques, Roquetoire, Watten... Certains sites ont été assez bien fouillés ou décrits comme les puits funéraires de Bayenghem-les-Eperlecques dont le plus profond avait 16,70 m de profondeur et qu'on peut rapprocher de puits semblables trouvés dans le Nord de la France à Diéval, Grigny, Roellecourt, Hénin-Beaumont, Epinoy, Tilloy-les-Hermaville *(BSAM* III, 1863, p. 244 ; IV, 1870, p. 418 et 511-514) ; de même les tombes de Blendecques/Westove *(MSAM* V, 1839-40, p. 279), de Longuenesse/Bruyères *(MSAM,* 1852, p. 85) et Fonds à Cailloux (XVIII, 1954, p. 257), de Pihem/Bientques (XVII, 1952, p. 19) pour ne citer que quelques exemples. Les rites funéraires sont très divers ; à côté des puits funéraires, on a des tombes en briques (Longuenesse, Blendecques), des fosses en pleine terre, des urnes à entourage de cailloux, des cercueils en plomb (Helfaut, Wizernes) et l'on peut constater la persistance des incinérations jusqu'au IV[e] siècle au moins (Wizernes, Blendecques). Des trésors monétaires ont été retrouvés à Longuenesse (400 pièces de Vespasien à Marc Aurèle dans une tombe) et à Salperwick (1636 pièces jusqu'à Quintille).

L'ensemble des données archéologiques permet de voir dans l'Audomarois gallo-romain une région relativement habitée et prospère, dont l'activité essentielle devait être l'agriculture. De nombreuses meules à grain y ont été trouvées (à Arques, Bayenghem, Bléquin, Elnes, Lumbres, Longuenesse, Merck-Saint-Liévin, Wavrans : cf. Delmaire *op cit.* p. 219), mais nous ignorons la structure des exploitations ; jusqu'à présent la prospection par photographies aériennes n'a pas touché l'Audomarois et il y a là un champ d'activité à explorer : seule une villa aurait été repérée à Ecques et les autres *villae* connues le sont par des textes du VII[e] siècle. Hors de l'activité agricole, on ne peut mentionner avec plus ou moins de certitude que des carrières de craie qui sont citées à Wavrans au VII[e] siècle et des traces de production de céramique près d'Esquerdes *(Bull. Soc. Acad. Boulogne X,* p. 492 : fosse d'argile plastique, foyers, tas de terre glaise). Une intéressante attestation sur le commerce est fournie par la découverte au Wattendam de deux saumons de plomb (manuscrits H. Debray 31, 65 et 94 ; manuscrit 146) : les barques chargées de lingots de

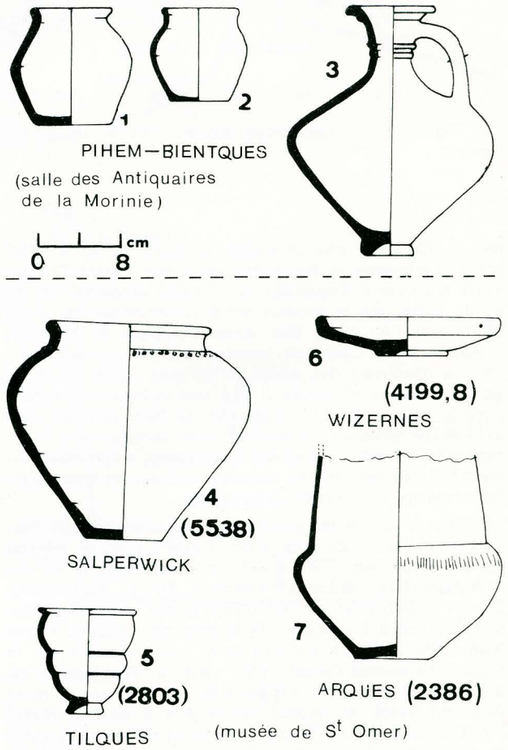

Figure 5. — Céramique commune.

plomb des mines de Bretagne abordaient le littoral près de l'embouchure de l'Aa comme le prouve la découverte faite au XIX[e] siècle et passée inaperçue d'une barque chargée de 108 lingots entre Oye et Waldam *(Courrier du Pas-de-Calais* du 6 oct. 1854) ; les barques pouvaient remonter jusque Watten, ce qui était plus facile que le transport par voie de terre de ce lourd matériau, et de là le plomb gagnait les cités voisines comme Cassel, Tournai, Arras ou Thérouanne.

La grande invasion du 275-276 a touché la région comme le montrent les couches de destruction relevées à Thérouanne et sous l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer (cette couche datée par des monnaies de Tétricus : *MSAM* VII, p. 36, 50, 248) mais il ne semble pas y avoir d'interruption. Un peu partout dans la vallée de l'Aa les trouvailles mérovingiennes côtoient les trouvailles gallo-romaines ou même les poursuivent comme à Wizernes et à Blendecques où des cimetières sont à cheval sur le IV[e] et le V[e] siècles.

Reste une question : quel est le rôle de la future ville de Saint-Omer à l'époque gallo-romaine ? Peu de chose en apparence. Sans doute fréquentée avant la conquête romaine si l'on en juge par la cachette de l'âge du Bronze de Lyzel et par les monnaies gauloises citées plus haut. Mais les trouvailles gallo-romaines y sont peu nombreuses, inférieures à ce que donnent les communes voisines (Arques, Blendecques, Wizernes, Lumbres, Wavrans, Esquerdes) ; les fouilles de Saint-Bertin ont montré un habitat du III[e] siècle sous les fondations de l'abbaye et des tombes sont signalées au nord de la ville le long de la voie ferrée. Une statuette en bronze est conservée au musée (n° 3217) avec indication de trouvaille à Saint-Bertin et est exposée comme antique ; mais dans sa thèse encore inédite soutenue en 1978, M. J. Lussien-Maisonneuve dénie toute antiquité à cette œuvre qui ne doit pas être antérieure au XVIII[e] siècle *(Recherches sur les statuettes en bronze de la partie occidentale de la province romaine de Belgique* I, p. 45, II p. 603 et pl. CLXXXXIV) confirmant les réserves que j'avais exprimées pour ma part (Delmaire *op. cit.* p. 243). Le même ouvrage exprime aussi des réserves sur l'authenticité d'une statuette de Mars trouvée à Tilques (Lussien-Maisonneuve, *op. cit.* I p. 44, II p. 486 et pl. CLXXII) (nos fig. 6 et 7). Bref, la ville semble devoir l'essentiel de sa fortune à la fondation de l'abbaye et non à une occupation gallo-romaine importante ; les trouvailles de la vallée de l'Aa font penser à un chapelet de villages le long de la rivière et des routes ,assez bien discernables en amont de Saint-Omer, passablement cachés en aval par l'alluvionnement mais que les trouvailles des tourbières nous permettent cependant d'entrevoir.

Roland DELMAIRE.

Figure 6. — Statuette en bronze prétendue antique trouvée à Saint-Omer : une œuvre en réalité moderne.

Figure 7. — TILQUES. Statuette de Mars en bronze (Musée de Saint-Omer, n° 2914).

N.B. : Les abréviations *BSAM, MSAM* désignent les *Bulletins* (et *Mémoires*) *de la Société académique des Antiquaires de la Morinie.*

NOTES ET CHANTIERS

LA SÉPULTURE COLLECTIVE MEGALITHIQUE DES DUNES DE LA POINTE-AUX-OIES A WIMEREUX (Pas-de-Calais)

par Jean-François PININGRE (1)

La sépulture collective des dunes de la Pointe aux Oies a été mise au jour à la suite d'une tempête, au début de l'année 1930. Des fouilles alors entreprises à l'intérieur de la chambre sépulcrale, par l'inventeur J. Callaud, son père et par A.-P. Dutertre, livrent « divers ossements humains en général mal conservés » attribués à au moins six individus. Le mobilier archéologique recueilli alors est peu caractéristique. Outre des éclats et des déchets de taille de silex, on signale un grattoir sur lame et un fragment de poterie grossière. Différentes relations de la découverte seront publiées par A.-P. Dutertre (1930), ainsi qu'une photographie, seul document iconographique qui nous renseigne sur l'état du coffre plus que les descriptions sommaires des articles (2).

Ces détériorations et les menaces qu'elles faisaient peser à court terme sur la sauvegarde du monument, le souci d'une consolidation fondée sur une étude scientifique plus complète, ont motivé une nouvelle exploration avec l'autorisation du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie et celle du Conservatoire du Littoral, récemment acquéreur du site classé des dunes de Wimereux (3).

La sépulture collective se situe à moins de cent mètres de la ligne du rivage actuel dans la partie méridionale du massif dunaire qui s'étend entre le littoral de la Manche et l'estuaire de la Slack. Abstraction faite des dunes qui l'encerclent actuellement, elle occupait sans doute à l'époque un point culminant d'où l'on découvrait largement la ligne de côte et, vers l'intérieur, la partie septentrionale de la dépression du Boulonnais.

La chambre sépulcrale se présente sous la forme d'un coffre de 4 m de long sur 1,80 m de large, orienté sud-est/nord-ouest, constitué de dalles de calcaire gréseux du Portlandien épaisses de 15 à 20 cm, implantées dans le sol à des profondeurs variant entre 0,50 et 0,80 m.

Chaque grand côté est constitué de trois dalles, une septième ferme totalement le côté nord-ouest alors que la partie opposée, actuellement dépourvue de toute cloison, devait peut-être permettre l'accès périodique à la chambre.

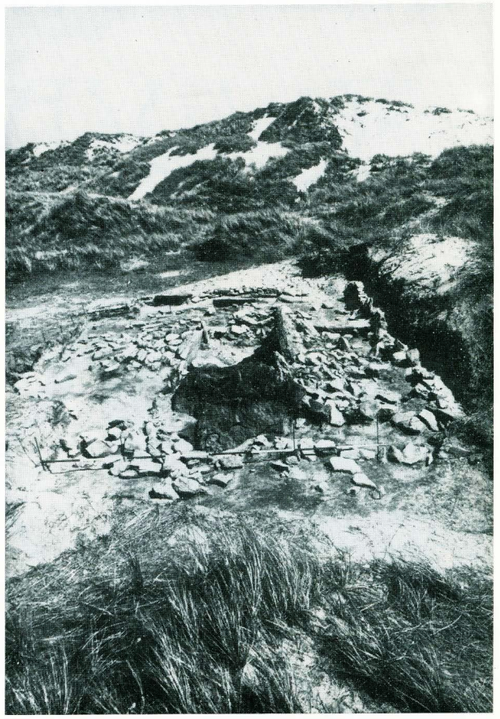

Figure 1. — WIMEREUX. Vue d'ensemble.

(1) Direction des Antiquités Préhistoriques du Nord-Pas-de-Calais.

(2) « Ce monument est formé de grandes dalles dressées et fichées en terre, juxtaposées sans ciment, constituant une sorte de coffre mesurant environ 4 m de long et 1,80 m de large » (A.P. Dutertre - *ASGN*, 1930, p. 30).

Figure 2. — WIMEREUX, Pointes-aux-Oies. L'allée couverte et son dispositif de contreforts en fin de fouille. Vue du sud-est.

Le sol de celle-ci, très perturbé par les fouilles anciennes, se trouvait excavé à environ 0,45 m sous le niveau du sol environnant le monument. La plus haute dalle conservée, situe la hauteur minimale de la chambre à 1,25 m environ mais, en raison des fractures, celle-ci devait être supérieure.

Sur une largeur d'environ 1 m, un dispositif de contreforts très élaboré assurait vers l'extérieur, la stabilité des dalles par un blocage de dallettes disposées sur champ ou fortement inclinées vers les parois. Des blocs appareillés comblaient les intervalles entre les bases de chaque dalle.

Plusieurs problèmes se posent quant à l'aspect primitif du monument, notamment celui de l'existence et de la nature d'une couverture dont il ne reste aucune trace mais qui semblerait avoir été nécessaire à l'équilibre de l'ensemble. On peut également supposer la présence d'un contrefort périphérique plus haut que l'actuel, mais celle d'une butte tumulaire recouvrant le monument n'a pas été attestée par la fouille.

Le matériel archéologique recueilli, constitué de grattoirs, d'armatures de flèches tranchantes, de denticulés et de fragments de poteries est dans l'ensemble difficile à attribuer à une période précise du Néolithique. La présence parmi celui-ci, d'outils de tradition mésolithique et l'existence d'un niveau d'occupation antérieur au monument, reconnu par sondages, incite à la prudence quant à l'homogénéité chronologique de ces vestiges.

La sépulture collective de Wimereux peut être rapprochée des monuments de type « allée couverte » qui jalonnent une grande partie du Bassin Parisien au Néolithique final avec la civilisation de Seine-Oise-Marne et dont on connait les plus proches exemplaires dans la région d'Amiens, à la Chaussée Tirancourt (cl. Masset 1971 et 1974) et à Vers-sur-Selle (J.-F. Piningre et B. Bréart 1976). Elle en diffère cependant par plusieurs points ; sa petite taille (les allées couvertes de la Somme ont une longueur respective de 11 m), mais surtout par l'absence d'antichambre, matérialisée généralement par deux ou plusieurs dalles, par la chambre sépulcrale peu enterrée et par le dispositif de contrefort ici présent.

Elle demeure l'unique exemplaire connu d'un ensemble de sépultures collectives mentionnées par la littérature ancienne et depuis disparues, installées le long du littoral de la Manche à Outreau-Equihen, Etaples et Coulogne, ce qui justifie à plus d'un titre sa protection et sa mise en valeur (4).

(3) Les travaux ont été réalisés grâce aux subventions accordées par le Conseil Général du Pas-de-Calais, avec la participation de M. Belard, L. Dernoncourt, J.-J. Germe, P. Golliot, Ph. Hivart, J.-L. Morel, M.-L. Morel, C. Piningre. L'équipe constituée de fouilleurs bénévoles a été hébergée à l'Institut de Biologie Maritime de l'Université de Lille I à Wimereux, grâce à l'amabilité de Monsieur le Professeur Durchon, son Directeur et de Monsieur R. Glaçon, sous-Directeur. Que tous soient remerciés.

(4) Nous remercions particulièrement M. P. Leman, Directeur des Antiquités Préhistoriques du Nord-Pas-de-Calais par intérim, pour l'aide apportée pendant ces recherches.

Figure 3. — WIMEREUX, Pointe-aux-Oies. Dispositif de calage de la dalle IV.

BIBLIOGRAPHIE

G. BAILLOUD (1974) — Le Néolithique dans le Bassin Parisien. *IIe supplément à Gallia Préhistoire* (seconde édition), 433 p., 7 pl.

A.-P. DUTERTRE (1930) — Le dolmen des dunes de la Pointe aux Oies près Wimereux. *Annales de la Société Géologique du Nord*, T.LV, p. 70-74, 1 pl.

A.-P. DUTERTRE (1930) — Découverte d'un tombeau préhistorique à la Pointe aux Oies. *Bulletin de la Commission départementale des Monuments Historiques du Pas-de-Calais*. T V. fasc. 2, p. 568-571.

A.-P. DUTERTRE (1930) — Découverte d'une tombe préhistorique à la Pointe aux Oies. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, février 1930, p. 93.

CL. MASSET (1971) — Une sépulture collective mégalithique à la Chaussée Tirancourt. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 68, C.R.S.M. n° 6, pp. 178-182.

CL. MASSET (1974) — Sépultures collectives préhistoriques en Picardie. *Cahiers archéologiques de Picardie* n° 1, p. 19-32.

J.-F. PININGRE et B. BREART (1976). — La sépulture collective de Vers-sur-Selle (Somme). Note préliminaire. *Cahiers Archéologiques de Picardie* n° 3, p. 29-38.

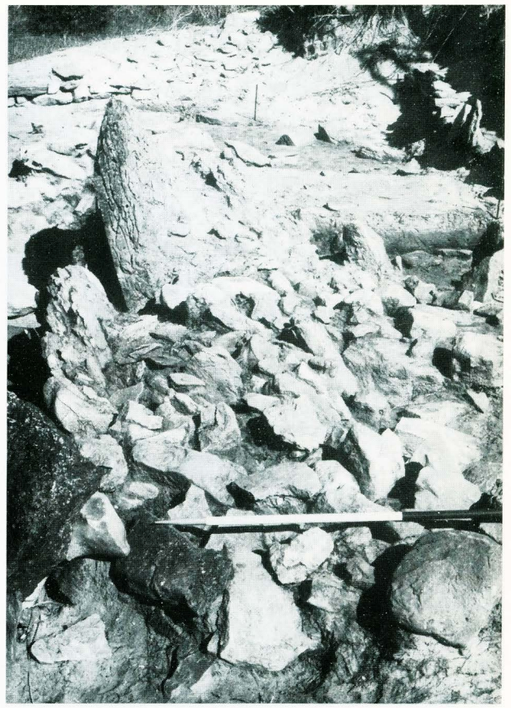

Figure 4. — WIMEREUX, Pointe-aux-Oies. Contrefort du côté Ouest. On remarquera l'orientation générale des plaquettes dressées ou très légèrement inclinées vers la paroi du coffre.

Chronique

I. — NECROLOGIE

DOM JEAN BOUTRY (1907-1979).

Le 29 juin 1979 est décédé à Arras, d'une congestion cérébrale, le père Boutry, moine bénédictin de l'abbaye Saint-Paul de Wisques. Né à Lille le 30 mars 1907, d'une famille d'industriels, aîné de 17 enfants, J. Boutry fut ordonné prêtre le 12 juillet 1931 et prononça ses vœux monastiques le 15 août 1933. Un séjour d'études fait à Rome lui avait laissé un goût profond pour l'histoire, mais son nom restera attaché pour nous à la préhistoire audomaroise. Tous ceux qui l'ont connu gardent en mémoire sa silhouette : un peu voûté, chaussé de grandes bottes et la soutane retroussée, il parcourait la région de l'Aa et de la Lys en vélo ou en cyclomoteur, arpentait les champs et interrogeait les paysans ou les exploitants de carrières. Avec le P. Prévost, puis à sa suite, il fut l'infatigable prospecteur de la préhistoire : de ses conversations, il retirait des découvertes anciennes ou inédites, faisait sortir des objets des tiroirs ou des greniers. Il n'est qu'à parcourir mon ouvrage sur la cité des Morins pour voir le nombre de trouvailles dont le P. Boutry m'a fait part ; il y a moins d'un an encore, il m'envoyait une liste de découvertes inédites dont il avait connaissance par les conversations avec les paysans. Parmi les sites archéologiques qu'il découvrit, citons Crecques-Mametz, Fauquembergues, le gisement paléolithique d'Hallines, Boncourt, Saint-Quentin-les-Aire, Saint-Martin-les-Aire, sans compter les tessons ramassés en surface çà et là. Il accumulait à l'abbaye de Wisques des milliers de silex taillés, les classait par provenance et les répertoriait sur les cartes ; de nombreux spécialistes ont défilé dans la tour où il avait installé ces collections qui constituent un matériau considérable pour ceux qui voudront étudier la préhistoire du Pas-de-Calais. Homme de terrain, il savait ses limites scientifiques et recula toujours devant les problèmes de publication et d'exploitation scientifique. D'un caractère entier, il admettait difficilement ce qu'il considérait comme des intrusions dans son jardin et des démêlés avec les autorités archéologiques l'amenèrent à prendre du recul à partir de 1970. Il se lança alors avec passion dans un autre genre de prospection, celui des archives : il entreprit un *Répertoire des mottes et tumulus* dont un premier fascicule ronéotypé parut en 1975, dans lequel il relevait toutes les « mottes » citées dans les archives ou repérées sur le terrain. Là encore il ne prétendait pas faire œuvre de scientifique mais de défricheur et il fournissait un matériel pour des recherches futures plus précises. La mort l'a surpris au milieu de ce travail. Ainsi dom Boutry réussit à laisser un grand vide dans l'archéologie audomaroise tout en n'ayant presque rien publié. Il est à espérer que les collections accumulées à l'abbaye de Wisques ne seront pas dispersées et que d'autres reprendront le flambeau dans l'œuvre de dépouillement d'archives qu'il avait si bien engagée.

Roland DELMAIRE.

II. — MUSEES

Somme.

Le nouveau musée de la Société EM.HIS.ARC. à Crécy-en-Ponthieu.

Depuis sa fondation en 1966, la jeune mais active société EM.HIS.ARC. (Emulation Historique et Archéologique) a participé ou conduit différentes fouilles ou sauvetages dans la région d'Abbeville, notamment celles du cimetière du Bas-Empire de Noyelles-sur-Mer, de la motte féodale de Machy, et d'un cercle proto-historique à Port-le-Grand.

Malgré l'exiguité et la vétusté de son dépôt de fouilles, elle y accueillait en 1978 plus de 2.000 personnes, visiteurs individuels ou groupes scolaires. Elle y a aussi organisé des expositions présentant par exemple celle que la fédération archéologique « Septentrion » a consacrée aux mottes féodales.

Grâce à la compréhension des autorités municipales de Crécy, la Société dispose maintenant des bâtiments scolaires d'une ancienne école de filles. Deux vastes salles ont été aménagées en musée, une autre servira de salle de réunion ou d'exposition. Elles ont été inaugurées le 2 août dernier, en présence des autorités locales et de Roger Agache, directeur régional des antiquités préhistoriques et seront ouvertes le dimanche ou sur rendez-vous pris avec les responsables de la Société (M. Plantade, président à Estrées-les-Crécy, M. H. Marchand, vice-président à Crécy-en-Ponthieu).

AISNE

SOISSONS VILLE ROMAINE.

Le Musée municipal, église abbatiale Saint-Léger, présente l'exposition « Soissons ville romaine » du 20 juin au 11 novembre. Le Musée est ouvert de 10 à 12 h et de 14 à 17 h, sauf le mercredi.

NORD

« Mottes féodales du Nord de la France » au Musée de l'Hospice Comtesse de Lille.

L'exposition « Mottes féodales du Nord de la France », réalisée par la Fédération archéologique Septentrion, est associée par les responsables du Musée de l'Hospice Comtesse à une présentation des fouilles de la motte de Quiquempoix à Villeneuve d'Ascq.

Le groupement de ces deux présentations vise à compléter l'enseignement très précis de la partie « Mottes féodales » par la découverte plus concrète de ce qu'une motte peut recéler.

Musée de l'Hospice Comtesse, rue de la Monnaie, du 12 juillet au 10 septembre 1979.

« Mottes féodales du Nord de la France » au centre Socio-Educatif d'Hazebrouck.

Dans le cadre d'une semaine d'action pédagogique, le Centre Socio-Educatif d'Hazebrouck présentera l'exposition « Mottes féodales du Nord de la France » du 23 au 30 octobre 1979.

III. - PUBLICATIONS

BAVAY.

Archéologie et pédagogie.

En remplacement du club archéologique créé en 1969, a été organisé au lycée de Bavay une recherche pédagogique à programme académique s'échelonnant sur trois ans, sur le thème « Initiation à l'archéologie et à tout ce qui s'y rapporte » (Cf. J.C. Carmelez, *in Septentrion*, 7, 1977, p. 55).

La section « Fouilles et Etudes » publie avec la collaboration de la Direction des Antiquités Historiques et du C.R.D.P., le fascicule 1 (1979) d'une revue intitulée *Archéologie et Pédagogie* dont le sous-titre précise : « Initiation à la recherche archéologique de la fouille à la publication des résultats ».

Ceci est parfaitement illustré par le contenu de ce fascicule qui, après un bilan de dix années d'activités établi par les professeurs responsables, nous présente le compte-rendu des fouilles de 1977-1979, une étude sur les matériaux en terre cuite du Musée de Bavay et une hypothèse sur l'utilisation des poids triangulaires en terre cuite, articles dont les auteurs sont des lycéens de 2e et 3e années de recherche pédagogique en archéologie.

La qualité de ces travaux témoigne de celle de l'enseignement reçu. Dans une région où les nombreux chantiers de sauvetage et les sites importants, tel celui de Bavay, nécessitent toujours plus de personnel qualifié, l'œuvre entreprise par le Lycée et le Musée de Bavay doit permettre le développement de la recherche archéologique par la formation de nouvelles générations de fouilleurs, hommes de terrain qui seront également préparés à la publication de leurs travaux.

Cl. SEILLIER.

CRECY-EN-PONTHIEU, Le Musée EM. HIS. ARC.